

COLLECTION : L'ENTRAIDE EN TEMPS DE CRISE

Entr'Aide  Crises

ÉTUDE DE CAS : TCHAD

*« On ne peut pas rester
les bras croisés » : pratiques
ambivalentes de l'(entr)aide
lors des inondations de 2022
à N'Djamena*

Mars 2025

Auteurs :

Cécile Petitdemange et Aline Hubert

Sous la direction de Pablo Servigne et Véronique de Geoffroy



Fondé en 1993, le Groupe URD est un think-tank indépendant spécialisé dans l'analyse des pratiques et le développement de politiques pour l'action humanitaire et la gestion des fragilités. Son expertise pluridisciplinaire, nourrie par des allers-retours permanents sur les terrains de crise et post-crise, lui permet d'appréhender le fonctionnement du secteur dans son ensemble.

Attaché à l'échange de connaissances et à l'apprentissage collectif, il accompagne les acteurs de l'aide vers des solidarités renouvelées – qui soutiennent les acteurs locaux et renforcent la résilience des populations et des territoires – face aux crises actuelles et aux bouleversements à venir.

Cette publication fait partie d'une série de 6 études de cas produite avec le soutien de l'Agence Française de Développement, la Fondation de France, la Principauté de Monaco et la région Auvergne Rhône Alpes. Le contenu de l'étude relève de la seule responsabilité de ses auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions de ces institutions.



Avec le soutien de :



LE PROJET « ENTR'AIDE & CRISES »

Les populations exposées, non préparées ni formées à vivre les catastrophes s'entraident et s'organisent spontanément de manière informelle ; pourtant, les acteurs de l'aide et les secours ne s'appuient que rarement sur ce potentiel... c'est cette contradiction qui sous-tend l'ensemble du projet « Entr'aide & Crises ».

Afin de mieux comprendre les processus d'entraide qui se mettent en place de façon spontanée en situation de crise ainsi que leur articulation avec l'aide institutionnelle, ce projet de recherche opérationnelle repose sur une série d'études de cas.

Ces études couvrent des contextes diversifiés qui ont été touchés par différentes formes de crise (catastrophe naturelle, conflit, crise de l'accueil des migrants) afin d'analyser les stratégies d'entraide en fonction du type de crise et des contextes socio-politiques dans lesquelles elles s'insèrent.

Ainsi en France trois terrains sont étudiés ; dans la vallée de la Roya frappée en 2020 par la tempête Alex, dans le Briançonnais traversé par la crise de l'accueil des migrants depuis plusieurs années et sur l'île de la Réunion frappée régulièrement par des cyclones. Les trois autres études de cas se situent à N'Djaména (Tchad) impacté par d'importantes inondations en 2022, dans la région du Grand Uki (Australie) durement touchée par les méga feux de 2019 et les inondations de 2020 et enfin à Kharkiv (Ukraine) où les populations survivent et s'organisent dans la guerre depuis 2022.

Ces études de cas contribuent à la construction d'un **socle de connaissances et de recommandations opérationnelles** pour les citoyens et individus solidaires ainsi que les organisations qui interviennent dans le secteur de la gestion de crise et des secours. Les résultats sont diffusés sur des supports et via des media diversifiés (rapports, webinaires, exercices, documentaire, etc.) pour atteindre les différents publics et participer ainsi à la **transformation du regard sur la place des populations dans les situations de crise**.

Un comité de pilotage accompagne l'équipe depuis l'élaboration de la méthodologie jusqu'à la diffusion des résultats, mêlant praticiens et chercheurs. Ce comité est constitué de Emilie Aberlen, Clémence Alliot, Antoine Back, Pierre Bastid, Guillaume Bouveyron, Norbert Cariou, Sandrine Caroly, Alice Corbet, Cécile Cornou, Christian Després, Simone Giovetti, Pierre Leroy, Karine Meaux, Yoann Moreau, Roland Nussbaum, Elodie Paillé, Guillaume Pégon, Virginie Troit, Ghislaine Verrhiest-Leblanc.

L'équipe-projet a rassemblé de nombreux membres de l'équipe du Groupe URD (Florence Chatot, François Grunewald, Aline Hubert, Valérie Léon), soutenu par des stagiaires (Thomas Albertini, Aliénor Desclais, Pablo Metrot) ainsi que de nombreux collaborateurs externes (Nadine Bagué, Aline Guerton, ainsi que tous les chercheurs pays, à savoir Dr Claire McLisky, Emma Pittaway, Dr Jean Renouf, Dr Jo Longman, Dr Richard Hil, Cécile Petitdemange, Iryna Pidkurkova, Daniil Bilous, Ilona Hetman, Valeriia Nahorna et Illia Storozh) sous la codirection de Véronique de Geoffroy et Pablo Servigne.

Table des matières

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	9
1 INTRODUCTION	12
1.1. INTRODUCTION GÉNÉRALE	13
1.2. LE CONTEXTE ÉTUDIÉ	14
1.3. MÉTHODOLOGIE	17
1.3.1. Méthodologie globale mise en œuvre	17
1.3.2. Une approche qualitative commune	18
1.3.3. Méthodologie spécifique à l'étude de cas Tchad	18
1.4. LES LIMITES ET CONTRAINTES RENCONTRÉES	19
2 FACE À UNE CRISE MAL ANTICIPÉE, UNE RÉPONSE CITOYENNE D'ABORD, INSTITUTIONNELLE ENSUITE	20
2.1. Les inondations de 2022, d'une ampleur exceptionnelle	21
2.2. Une crise exceptionnelle, peu anticipée au niveau institutionnel malgré la disponibilité de l'information	22
2.3. Un risque difficile à mesurer pour les habitants	26
2.4. Les premières réponses, des dynamiques de voisinage	28
2.5. Les réponses tardives et parfois décriées de l'aide institutionnelle, sous le commandement de l'État	30
2.6. une notion de crise à interroger	33
3 LES CONDITIONS DE L'ENTRAIDE ET SON ARTICULATION AVEC LES ACTEURS INSTITUTIONNELS	34
3.1. Des dynamiques de solidarité construites sur le capital social des habitants	35
3.2. Des logiques d'entraide inter-individuelles en mutation	37
3.3. Entraide et inégalités socio-économiques	38
3.4. La convergence de différentes échelles et réseaux de solidarité comme puissant outil d'entraide	43
3.5. Au-delà de la politisation de l'aide... des points de jonction entre État et société ?	47
3.6. Entre opportunisme et humanisme : les logiques sociales de la (dé)solidarité	48
3.7. Le rôle clé des technologies de l'information et de la communication (TICs)	50
3.8. Vers de futurs programmes d'aide plus inclusifs ?	52
CONCLUSION	54
RECOMMANDATIONS	56
ANNEXES	60

Remerciements

Cette étude a été riche de rencontres et nous souhaitons remercier ici toutes les personnes qui ont accepté de nous partager leurs expériences et analyses des inondations de 2022. Nous saluons aussi, bien sûr, leurs engagements dans la lutte contre les inondations et l'assistance aux personnes sinistrées, et en particulier l'engagement de tou.te.s les citoyen.ne.s qui se mettent, bénévolement au service des autres, et en particulier le groupe des volontaires, ATPAD, Jeunesse Active du 9^{ème} arrondissement, Resto Momo et le Commandant Acyl. Enfin, nous tenons aussi à remercier les amis qui nous ont aidées à mener cette étude, Médard Mbaiaadjim Bekoutou, Moustapha, Chonko et tant d'autres..

Cécile Petitdemange et Aline Hubert

Note sur les auteures

Cécile Petitdemange, docteure en anthropologie et en science politique, travaille depuis dix ans au Tchad. Elle a travaillé sur de nombreuses problématiques, notamment la politisation du religieux, la judiciarisation des violences sexuelles, ou encore les politiques publiques de genre. Elle s'est récemment intéressée à la prévention et à la gestion des inondations.

Ingénieure spécialisée en hydrogéologie et géographie, **Aline Hubert** a travaillé entre 2012 et 2020 sur des problématiques de gestion des ressources en eau dans différents pays d'Afrique subsaharienne en ONG, organisation diplomatique, bureau d'étude et institut de recherche. Elle rejoint le Groupe URD en 2021 pour travailler sur les enjeux liés à l'eau et à l'environnement dans le secteur de l'aide internationale.

Liste des acronymes

AFD	Agence française de Développement
AGRHYMET	Centre Régional de Formation et d'Application en Agrométéorologie et Hydrologie Opérationnelle
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CRT	Croix-rouge tchadienne
COFIL	Comité de Pilotage
INSEED	Institut National de la Statistique, des Études Economiques et Démographiques du Tchad
HCR	Haut-Commissariat pour les Réfugiés
IRC	International Rescue Committee
MATHU	Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MSF	Médecins Sans Frontières
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (Bureau de la coordination des affaires Humanitaires)
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PACIN	Projet d'Appui Crise Inondation
PAM	Programme Alimentaire Mondial
UN	United Nations (Nations Unies)
URD	Groupe Urgence-Réhabilitation-Développement

Cadre sémantique

L'**entraide** désigne l'acte de s'aider, entre deux ou plusieurs personnes, de se soutenir mutuellement, d'agir en commun. Elle intègre une composante de réciprocité réelle ou potentielle, directe ou indirecte, qui nécessite que les personnes impliquées soient empathiques, volontaires et proactives. Dans ce projet, nous définissons donc l'entraide comme une **force horizontale convergente** qui unit par des actes des personnes, et qui leur permet de se soutenir, de s'opposer à une adversité et/ou de construire ensemble du commun. À cette définition vient s'ajouter l'aide, qui désigne aussi l'acte d'aider, mais sans réciprocité attendue ni potentielle. À ne pas confondre avec la solidarité, qui est un sentiment qui unit des personnes et qui pousse à aider ou à s'entraider.

Le terme de **crise** recouvre une phase difficile et décisive dans l'évolution d'une maladie, d'un groupe ou d'un système. Le terme est assez général pour englober les changements lents et brutaux : des catastrophes brutales aux situations de dégradations très progressives. Elles peuvent être d'origine naturelle (sécheresse, ouragan, feux de forêts, inondation, tremblement de terre, etc.) ou humaine (explosion, pollution, black-out, krach économique, conflit armé, déplacement de population, etc.), sachant que toute crise possède inévitablement une composante humaine (exposition au risque, vulnérabilité, anticipation, etc.).

Les **acteurs de la réponse** sont des professionnels issus de la société civile et des acteurs institutionnels, la différence étant parfois moins simple qu'il n'y paraît de prime abord.

La **société civile** recouvre la sphère privée, volontaire, autonome (non inféodée à l'État, des partis politiques, des religions ou des confessions), citoyenne, à but non lucratif, servant des objectifs précis et une communauté donnée, et dont la légitimité est liée à l'action altruiste. Ces **individus** et **groupes de citoyens** peuvent être proto-organisés ou auto-institués, mais restent dans un mode d'organisation horizontale, par opposition aux acteurs institutionnels qui sont organisés de manière plus ou moins verticale (avec un système hiérarchique).

Les **acteurs institutionnels** représentent des personnes morales qui agissent au sein d'« institutions », c'est-à-dire des structures établies par des lois, des coutumes ou des conventions, qui répondent à une mission et objectifs et qui fonctionnent selon des règles ou normes. En ce sens, les associations peuvent être considérées comme des acteurs institutionnels.

Le terme est cependant souvent utilisé par opposition à la « société civile » voire au « secteur associatif ». Pour rendre compte des nuances existantes dans les dynamiques associatives et militantes, on parle parfois de « **d'associations instituées** » qui « entretiennent des relations régulières et continues avec les pouvoirs publics », par contraste avec les « **collectifs ou mouvements citoyens** » dont elles se distinguent par leur reconnaissance, en tant qu'interlocuteur légitime, par les pouvoirs publics ainsi que par leur côté professionnel. Dans la présente étude, le terme sera utilisé pour caractériser l'opposition avec les acteurs de l'entraide.



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La présente recherche visait à mieux comprendre les dynamiques d'entraide à l'œuvre lors des inondations de 2022, à N'Djaména. Plus précisément, à partir de 47 entretiens semi-directifs et d'un atelier de co-construction avec plusieurs parties prenantes, nous avons essayé de voir, en nous intéressant plus spécifiquement au quartier de Walia, comment les inondations avaient été perçues par les habitants, quelles avaient été les différentes formes d'engagement solidaire pour y répondre – en particulier entre personnes affectées – et enfin comment celles-ci s'étaient articulées avec les actions de l'aide institutionnelle (État, armée, ONG, Croix-Rouge, Nations Unies, etc.).

N'Djaména est une ville au relief très plat, construite à la confluence des fleuves Chari et Logone, donc historiquement très vulnérable aux inondations. Cette vulnérabilité s'est accrue depuis plusieurs décennies du fait de l'urbanisation galopante et anarchique, empiétant de plus en plus sur le lit des fleuves, en particulier au niveau du 9^e arrondissement. En outre, en augmentant la fréquence et l'intensité des fortes précipitations, les changements climatiques accentuent encore cette vulnérabilité.

Entre août et décembre 2022, des inondations exceptionnelles, pluviales, puis fluviales, ont frappé la capitale, détruisant plusieurs digues de protection, et contraignant de nombreux habitants à se réfugier dans des familles d'accueil ou, à défaut, dans des sites de sinistrés. En dépit de l'alerte transmise par les services météorologiques aux autorités compétentes, l'État et ses partenaires sont intervenus très tardivement. La mairie centrale a bien tenté d'évacuer l'eau pluviale tout en prévenant la montée du fleuve par la fermeture de vannes, mais globalement très peu de mesures de prévention ont été prises. L'armée a mené quelques opérations d'évacuation et l'État a ensuite coordonné la réponse humanitaire. Quant aux habitants, certes conscients de la montée du niveau de l'eau, ils n'avaient pas mesuré l'ampleur du risque et ont donc finalement réagi au dernier

moment, dans l'urgence. Ainsi, malgré la médiatisation de la « catastrophe », la déclaration en octobre 2022 de « l'état d'urgence » et la perception générale d'une « crise », certains éléments interrogent la notion même de crise : la récurrence quasi annuelle du phénomène, le manque d'anticipation des pouvoirs publics, ou encore les défaillances structurelles d'aménagement du territoire et d'accès aux services de base.

Faute d'anticipation, les habitants des quartiers affectés, ont donc été les premiers à lutter contre la montée des eaux et à porter assistance à leurs voisins et proches, une fois leur propre famille mise en sécurité. Mus par un sentiment d'appartenance au territoire et à leur communauté, mais aussi contraints par des injonctions sociales et culturelles à la solidarité, ils ont bataillé jour et nuit pour renforcer et surveiller les digues, et pour porter assistance aux sinistrés. Chacun y a contribué selon ses moyens et surtout selon son capital social – ses amis, collègues, coreligionnaires ou camarades associatifs – mobilisé en grande partie à travers les réseaux sociaux. Il s'agissait pour les habitants de Walia, d'élargir la base d'aidants et de collecter des ressources matérielles et financières supplémentaires, tout en n'ayant de cesse d'interpeller les autorités et les organisations de solidarité internationale pour obtenir un appui. Le quartier de a ainsi pu bénéficier d'une forte mobilisation grâce à la diversité socioculturelle et économique de ses habitants. En outre, son dynamisme associatif préexistant a favorisé les initiatives collectives et renforcé l'importance de « faire commun », en particulier autour de la digue. Cependant, les réactions face aux inondations n'ont pas été qu'altruistes. Certains ont cherché à en tirer profit économiquement, en monnayant des services, voire en pillant des maisons désertées. D'autres, en cherchant à lutter contre les inondations dans un esprit individuel plutôt que collectif, ont tenté de détruire les digues. Ces différents comportements mettent ainsi en lumière les tensions et mutations que traverse la société n'djaménoise, entre proximité culturelle et

spatiale d'une part et montée de l'individualisme d'autre part.

Bien qu'éparses et peu dotées en moyens matériels et humains, les pratiques d'entraide ont donc permis de pallier, dans une certaine mesure, le manque de réactivité de l'État et de ses partenaires. Par la suite, invités par les habitants à venir constater sur place la situation, les acteurs de l'aide institutionnelle ont d'abord réagi en essayant d'appuyer les efforts des habitants, dans une forme de complémentarité, quoique fortuite et parcellaire. Puis, lors des actions d'assistance aux sinistrés, la dynamique de collaboration s'est transformée. Les organisations d'aide internationale, sous le pilotage exclusif de l'État et grâce aux financements internationaux, ont géré les sites de sinistrés et procédé aux distributions à travers des associations locales, sélectionnées par l'État. Souvent distinctes des collectifs de la première heure – ce qui n'a pas manqué de générer des tensions –, certaines de ces associations et des individus qui les composent s'insèrent en fait dans un système généralisé de captation des rentes de l'aide internationale et de pouvoir symbolique, organisé aux différents niveaux de l'État et signe d'une politisation de la crise et de l'aide. Si ce système est couramment dénoncé, il procède finalement lui aussi des normes sociales et culturelles en vigueur, enjoignant tout individu à une forme de redevabilité vis-à-vis de ses proches et de sa communauté. Ainsi, la notion d'entraide peut apparaître de manière ambivalente. Par ailleurs, la frontière entre acteurs de l'entraide et acteurs de l'aide institutionnelle est en réalité poreuse du fait des identités et fonctions plurielles.

En effet, en raison des réseaux relationnels, certains acteurs de l'aide institutionnelle sont aussi des proches ou connaissances des habitants de Walia et leur sont donc venus en aide à ce titre.

Finalement, à mesure que le fleuve retrouvait son lit, les dynamiques d'entraide se sont peu à peu estompées en raison du caractère chronophage et économiquement limité des ressources individuelles mobilisées. Les sinistrés sont presque tous retournés dans leurs maisons à Walia, n'ayant nulle part ailleurs où habiter, et se sont, chacun de leur côté, attelés à la reconstruction. Nul doute néanmoins que l'entraide renaîtra de ses cendres à la prochaine inondation, de surcroît si le phénomène est perçu comme exceptionnel.

Au regard des résultats de cette étude, plusieurs recommandations peuvent être formulées à l'attention des acteurs de l'aide institutionnelle : d'abord, il apparaît indispensable de renforcer et d'actualiser régulièrement les connaissances sociologiques des territoires, de leurs acteurs et de leurs pratiques, permettant ainsi d'évaluer les dynamiques de solidarité existantes ; ensuite, il serait pertinent, dans les territoires déjà maillés par des dynamiques d'entraide fortes, comme Walia, de les appuyer en veillant à ne pas les dénaturer ; enfin, les autres territoires, aux dynamiques d'entraide plus fragiles, ne doivent pas être oubliés. Pour aider à l'émergence de ces dynamiques, nécessairement endogènes, il pourrait être utile d'identifier et construire autour de ce qui pourrait « faire commun ».

1

INTRODUCTION

1.1. INTRODUCTION GÉNÉRALE

La fréquence, l'intensité et la nature des crises changent. Les ruptures en cours – climatiques, politiques et géopolitiques, sanitaires, etc. – sont souvent interconnectées et questionnent les capacités des acteurs classiques de la réponse à intervenir. Les pays qui se croyaient protégés ou préparés à ces crises prennent conscience que les secours et les institutions ne sont pas prêts face aux nouveaux risques majeurs et systémiques. Les secours se rendent compte qu'ils ne pourront pas gérer seuls la réponse aux crises, et qu'il faut dès à présent impliquer les populations.

Par ailleurs, il a été amplement démontré que les populations exposées, non préparées ni formées à vivre ces ruptures, s'entraident et s'organisent spontanément de manière informelle. La panique et les comportements déviants sont rares et les citoyens se mobilisent de façon spontanée pour répondre aux besoins immédiats des habitants affectés.

Pourtant, les acteurs de l'aide et les secours ne s'appuient que rarement sur ce potentiel. Dans différents rapports d'évaluation des interventions humanitaires, le Groupe URD a montré¹ que les acteurs de l'aide (secours, etc.) ne prennent pas toujours en compte ce potentiel de réponse et d'organisation venant des populations sinistrées, et de fait, peuvent par méconnaissance fragiliser ces dynamiques endogènes.

Ce projet de recherche comporte six études de cas qui couvrent un large spectre de crises et de contextes afin d'analyser les stratégies d'entraide en fonction du type de crise et des contextes socio-politiques dans lesquelles elles s'insèrent.

Chaque étude de cas, dont celle-ci vise à (1) identifier les perceptions des populations vis-à-vis de la crise et interroger « la mémoire collective », (2) analyser les dynamiques d'entraide et leurs évolutions selon la temporalité de la crise ou de la catastrophe (avant, après, pendant) et (3) comprendre comment les acteurs institutionnels s'adaptent aux logiques informelles d'entraide.

Cette étude de cas, à N'Djaména au Tchad, a été choisie car il s'agit d'un des pays les plus vulnérables et les moins préparés aux changements climatiques², et très fréquemment impacté par le phénomène d'inondations. La ville de N'Djaména a été spécifiquement retenue pour cette étude, non seulement pour faciliter la conduite de l'étude, mais aussi parce qu'en tant que capitale, elle concentre une diversité de profils socio-économiques qu'il était particulièrement intéressant d'étudier pour mieux comprendre les dynamiques d'entraide.

¹ Voir notamment l'évaluation en temps réel de la réponse post-explosion à Beyrouth (2020), https://www.urd.org/wp-content/uploads/2021/02/ETR_Beyrouth_GroupeURD_2020_web.pdf et l'évaluation en temps réel en Ukraine (2022), https://www.urd.org/wp-content/uploads/2022/09/Ukraine_RTErapport_GroupeURD_FR.pdf

² Le Tchad est en dernière position du ND Gain index, mis à jour en août 2024

1.2. LE CONTEXTE ÉTUDIÉ



Figure 1. La délimitation des différents quartiers de la ville de N'Djamena, Mahamat Hemchi, 2015, p.324.

N'Djamena, un environnement physique contraignant

N'Djamena, qui concentre plus d'un tiers de la population urbaine du pays, accueillant 1,5 millions des 17,7 millions d'habitants du pays (UNDESA, 2018) connaît une forte croissance démographique alors qu'initialement, selon les propos du gouverneur colonial Lavit, elle n'était « pas appelée à prendre une grande extension » (Vivien, 2006, p. 20). Auparavant appelée Fort Lamy lors de la conquête coloniale, la situation topographique de ce poste militaire représente dès l'origine d'énormes difficultés. Situé à environ 100 km au sud du lac Tchad, à la frontière avec le Cameroun, dans une plaine alluviale de faible pente, et au confluent des fleuves Chari et Logone, « l'emplacement occupé par la ville est limité par les inondations périodiques. En hivernage, « Fort-Lamy devient une île » (Vivien, 2006, p. 59). Sans pente accentuée, ce qui entraîne d'énormes difficultés pour l'évacuation des eaux pluviales et l'installation de réseaux d'eaux usées, le relief est également parsemé de nombreuses dépressions isolées qui restent « tantôt à sec, tantôt transformées en zone marécageuse, selon le rythme des pluies » (Vivien, 2006, p. 17). Construite dans une zone marécageuse et donc sujette aux inondations, le développement de la ville est également contraint par ses caractéristiques pédologiques. La majorité des sols de la capitale a, en effet, une prédominance argileuse qui se déforme au contact

de l'eau (gonflement, puis retrait en période sèche), ce qui en fait un substrat contraignant pour les infrastructures et équipements (MATHU, 2008). Au regard du changement climatique, les risques d'inondation vont devenir de plus en plus récurrents. Le *Country Climate and Development Reports* a notamment indiqué que les températures moyennes et les précipitations devraient augmenter (par rapport à la moyenne historique), posant la question des limites des perspectives de développement de N'Djamena et plus largement du pays. L'indice de risque INFORM classe d'ailleurs le Tchad au 6^e rang des pays les plus à risque au monde³.

Une planification urbaine mal gérée

Les différents plans d'aménagement urbain de la capitale sont insignifiants face au taux de croissance de sa population, supérieur à 3 % par an au cours de la dernière décennie. Si un plan urbain de référence a été réalisé en 1996, ce document a été peu suivi, notamment dans les propositions d'orientation de développement de l'habitat vers les zones ouest de la ville. En effet, pendant cette dernière décennie, N'Djamena s'est principalement développée vers l'est, de façon anarchique, sur des terrains souvent inondables. L'afflux important de migrants ruraux vers les villes, ainsi que de réfugiés et de personnes déplacées, a alimenté l'expansion de la ville, les nouveaux citadins s'installant dans les environs immédiats de N'Djamena, où les terrains et les logements ont tendance à être moins chers, mais aussi plus exposés aux inondations. Souvent paupérisés, ces nouveaux citadins construisent des habitations précaires en matériaux non durables et souvent rudimentaires. En conséquence, on estime qu'environ 87 % de la population urbaine n'djamenoise réside dans des établissements informels et des habitations de fortune (UN-HABITAT, 2021), facteur aggravant de vulnérabilité de la population face aux inondations. Le dynamisme des fronts d'urbanisation résulte le plus souvent d'occupations irrégulières et de stratégies spéculatives consistant à « occuper » le terrain avant la confection des plans de lotissement et l'attribution des lots. Lors de la production des plans de lotissement, ces occupants se voient régulariser et peuvent bénéficier d'un titre formel. Quelques-uns de nos interlocuteurs dénoncent le rôle joué par certaines autorités coutumières (notamment les *boulama* ou chefs de terre qui monnaient la permission d'occuper des terres rurales) et agents de l'État (fonctionnaires, agents du cadastre, agents municipaux qui n'appliquent pas les textes à la lettre), supposés complices de ces transactions. Ce mécanisme informel de production spontanée de l'espace urbain rend difficile, voire impossible, la formulation d'une politique de gestion urbaine d'ensemble au niveau de la ville de N'Djamena (Salah Idjemi et Laurent, 2013).

L'absence de politique d'assainissement pérenne

L'inadéquation des infrastructures urbaines, notamment l'absence d'infrastructures appropriées de drainage des eaux pluviales, a accru la vulnérabilité de la population aux inondations. Le réseau de drainage est, en effet, peu développé et mal entretenu, alors que les inondations sont fréquentes. Les écoulements y sont entravés par de nombreux obstacles issus de l'action humaine (occupation anarchique par l'habitat, maraîchage, extraction, diguettes de franchissement). Les travaux de curage des rares canaux à ciel ouvert (en béton, maçonné ou en terre) sont dévolus à la municipalité de N'Djamena, qui ne les assure pas correctement faute de moyens techniques et financiers. Outre la fragilité des infrastructures de drainage, la gestion « anarchique » des déchets est un autre facteur aggravant des inondations, provoquant la stagnation des eaux. Pourtant, des efforts sont déployés par quelques rares ONG, comités

³ L'indice de risque INFORM est une évaluation mondiale et ouverte des risques liés aux crises humanitaires et aux catastrophes, qui classe les pays en fonction du risque sur la base de l'exposition, de la vulnérabilité et de la capacité à faire face aux catastrophes.

d'assainissement des quartiers, et entreprises privées qui assurent la pré-collecte des ordures ménagères jusqu'aux dépôts de transit. Ces dépôts de transit sont irrégulièrement vidés et se transforment en dépôts quasi permanents. Notons les actions du Centre d'Études et de Recherches pour la Valorisation des Déchets qui assure le recyclage d'environ 2,7 % des déchets produits par la ville de N'Djamena (PAUIN, 2022)⁴.

Caractéristiques du 9^e arrondissement

La population du 9^e arrondissement est passée de 74 248 habitants en 2009 à 229 722 habitants en 2022 (INSEED). Cette croissance démographique (multiplication du nombre d'habitants par trois en un peu plus de 10 ans) s'explique par le faible coût du foncier dans cette zone, fortement recherchée à la fois par des familles arrivées récemment en ville et n'ayant pas les moyens de louer dans d'autres quartiers, et de fonctionnaires qui souhaitent accéder à la propriété. Les types de logements rencontrés sont l'habitat évolutif (cours communes), l'habitat de moyen standing à vocation collective (appartements en hauteur), le logement en bande et surtout l'habitat spontané construit sans norme urbanistique (Djimlassem, 2022). Une étude de l'OIM (2023) nous donne une idée du type de matériaux de construction le plus fréquent dans cette zone : 63 % des ménages ont indiqué avoir des maisons en banco, 19% vivaient dans des maisons construites en murs solides et 16 % dans des abris en paille ou en tôle.

Situé entre les bras des fleuves Chari et Logone, protégé par des digues mal entretenues et pas toujours bien construites, et présentant une forte densité démographique, le 9^e est donc une zone à risque, comme l'explique une cartographe : « C'est l'arrondissement le plus scruté parce que c'est le quartier avec la plus forte densité par habitant ; et s'il y a une brèche dans la digue⁵, c'est l'arrivée massive de l'eau, il y a trop de risques. ».

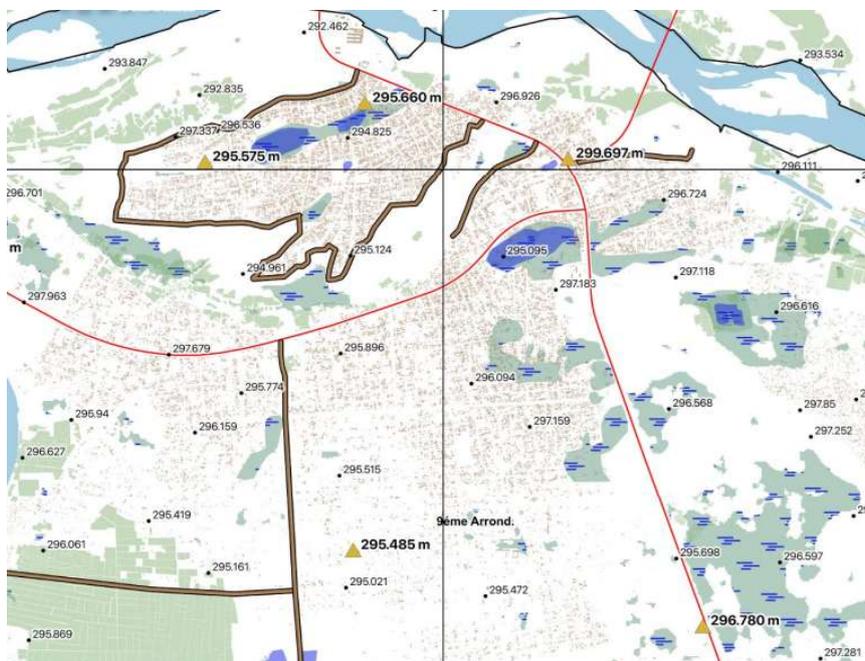


Figure 2. Carte des infrastructures de drainage et des zones inondées de la ville de N'Djamena, en marron les digues de protection entourant le 9^e arrondissement (MATHU, 2020)

⁴ À l'heure actuelle, nous ne savons pas si ce centre fonctionne toujours.

⁵ Bien qu'il existe plusieurs digues, comme l'illustre la carte ci-dessous, les personnes interrogées ont tendance, par abus de langage, à parler de « la digue ». Dans ce rapport, nous parlerons donc indifféremment de « la digue » ou « des digues ».

Malgré divers avertissements de la Banque mondiale et d'ONG quant à la nécessité de ne pas construire dans cette zone, des lotissements ont été créés par l'État dans les quartiers de Digangali (pour reloger des habitants « déguerpis » du centre-ville), et de Toukra (pour loger les enseignants du supérieur travaillant à l'université).

En termes religieux, l'arrondissement est assez hétérogène, chrétiens et musulmans se côtoyant. La majeure partie de l'arrondissement est occupée par des communautés issues du Sud du pays, bien que l'on retrouve quelques familles issues du Nord, mais également une importante communauté arabe en périphérie. Au niveau des carrés⁶, ce sont souvent des familles issues d'une même ethnie qui se regroupent mais à l'échelle des quartiers, les communautés sont mélangées et ont tissé des liens au fil du temps.

1.3. MÉTHODOLOGIE

1.3.1. MÉTHODOLOGIE GLOBALE MISE EN ŒUVRE

L'étude s'inscrit dans le champ d'une recherche opérationnelle et favorise la production d'un savoir pratique destiné aux citoyens/individus et organisations/acteurs de la réponse, dans une perspective de préparation aux risques et d'amélioration des interventions, en particulier dans les interactions entre acteurs extérieurs et les communautés touchées par les crises. Des recommandations et des pistes de réflexions seront formulées à l'issue de l'étude.

Le projet (2023-2026) vise à mieux comprendre les processus d'émergence et de structuration de l'entraide. La présente étude fait partie de ce projet global comprenant l'analyse croisée des six études de terrain.

Quatre objectifs spécifiques ont été définis :

OS1 : Identifier les perceptions des populations vis-à-vis de la crise et interroger « la mémoire collective » ;

OS2 : Analyser les stratégies d'entraide en fonction du type de crise et des contextes socio-politiques dans lesquelles elles s'insèrent ;

OS3 : Analyser les dynamiques d'entraide et leurs évolutions selon la temporalité de la crise ou de la catastrophe (avant, après, pendant) ;

OS4 : Comprendre comment les acteurs institutionnels s'adaptent aux logiques informelles d'entraide.

⁶ Le carré, au Tchad, est la délimitation la plus petite après le quartier. Le quartier est donc l'assemblage de plusieurs carrés.

1.3.2. UNE APPROCHE QUALITATIVE COMMUNE

Ce projet de recherche est basé sur **méthodologie commune à la série d'études de cas**. Cette méthodologie est propre aux sciences sociales, pour permettre une triangulation des données de terrain, qui sert de base à l'élaboration de plusieurs productions, dont une étude globale.

Chaque étude de cas s'est basée pour commencer sur une analyse bibliographique afin de s'appuyer sur les connaissances déjà existantes liées à la catastrophe ainsi qu'à l'analyse des caractéristiques socio-culturelles et historiques du contexte.

Chaque équipe s'est ensuite rendue sur la zone étudiée pour conduire une série d'entretiens avec différents interlocuteurs ayant vécu la crise et ayant participé à la réponse. Les participants à la recherche ont été choisis pour représenter la diversité des acteurs impliqués selon une typologie générale (citoyens victimes, témoins et aidants, membres de collectifs et associations, représentants d'institutions et des secours, etc.) adaptée à chaque contexte.

Notre analyse s'inscrit dans une démarche qualitative en privilégiant les entretiens semi-directifs, la production de témoignages ainsi que l'observation comme outils d'investigation. Des guides d'entretien ont été préparés et adaptés selon les contextes et les profils des différents informateurs clés. L'avantage méthodologique de l'approche qualitative de type socio-anthropologique est qu'elle s'appuie sur les témoignages des interlocuteurs et les laisse procéder par associations libres afin de faire émerger les aspects non attendus des discours. L'accent a été mis sur l'analyse des discours « privés », qui renvoient aux pratiques réelles et au sens que les personnes donnent à leurs pratiques, en opposition aux discours « publics », qui renvoient aux pratiques « officielles ».

Les interviews ont toutes été enregistrées après accord des personnes concernées puis retranscrites en garantissant l'anonymat des répondants. Ces retranscriptions ont ensuite été codées à l'aide du logiciel MAXQDA selon une matrice de codage commune, liée aux questions de recherche.

Les équipes en charge de chaque étude de cas ont ensuite analysé les informations recueillies de façon à répondre aux questions de recherche. Ces analyses ont été présentées au COPIL et diverses versions du rapport ont été discutées en équipe afin d'aboutir au présent rapport.

Les six études de cas, ainsi que les éléments codés issus de ces enquêtes forment la matière première pour l'analyse globale qui sera présentée et diffusée dans un rapport global.

1.3.3. MÉTHODOLOGIE SPÉCIFIQUE À L'ÉTUDE DE CAS TCHAD

Plusieurs questions de recherche, articulées autour des quatre objectifs spécifiques sus mentionnés, ont été élaborées, à savoir :

- Comment est définie la crise des inondations par celles et ceux qui l'ont vécue ?
- Quelles sont les différentes formes d'engagement solidaire qui se sont exprimées face à cette crise ?
- Comment s'exprime plus particulièrement l'entraide entre personnes affectées ?
- Comment sont perçues les actions (ou l'inaction) de l'État ?

- Quels rapports entretiennent les acteurs solidaires de la société civile avec les institutions de l'aide conventionnelle ?

Afin de les contextualiser, ces questions de recherche ont été affinées par une recherche bibliographique portant sur le cas spécifique des inondations au Tchad. L'échantillonnage des personnes interrogées cherchait à représenter la diversité des profils des sinistrés, acteurs de l'entraide et de l'aide institutionnelle. Au niveau du 9^e arrondissement, les chercheuses ont mené des entretiens individuels avec les sinistrés, personnes déplacées dans les sites d'accueil, chefs de carré, jeunes impliqués dans les brigades de jeunes, acteurs associatifs et représentants de la mairie d'arrondissement. Des entretiens ont également été menés dans le 10^e arrondissement, plus précisément au quartier Gozator, afin d'analyser les différences entre pratiques d'entraide, l'arrondissement ayant été lui aussi touché par les inondations (uniquement pluviales) en 2022. En ce sens, des acteurs de la mairie du 10^e arrondissement, des sinistrés et des chefs de carré ont été interrogés. À un niveau plus macro, des entretiens ont été menés avec différentes ONG internationales, bailleurs de fond, avec le ministère de la Femme et de l'Action Sociale, le ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire ainsi que la mairie centrale. Au total, 47 entretiens semi-directifs ont été menés entre mars et mai 2024. Une restitution « à chaud », en présence de certains acteurs interviewés, a été organisée à N'Djamena afin de confronter et d'enrichir les premières analyses du terrain tout en co-construisant les recommandations.

1.4. LES LIMITES ET CONTRAINTES RENCONTRÉES

La présente étude a rencontré plusieurs obstacles qu'il convient de mentionner ici :

- En raison de difficultés d'agenda, certains acteurs n'ont finalement pas pu être rencontrés. C'est notamment le cas de certains acteurs religieux du quartier de Gozator, de certaines ONG comme Qatar Charity, ou encore de certains fonctionnaires. Ainsi, l'échantillon obtenu n'est pas exactement celui qui avait été envisagé initialement.
- Les enquêtes ont été menées en avril-mai 2024, en plein contexte électoral que certains observateurs qualifiaient de « préoccupant ». En effet, les élections de mai 2024 étaient les premières élections présidentielles depuis la mort d'Idriss Déby en avril 2021 et la prise de pouvoir par son fils, Mahamat Idriss Deby, à la tête d'une junte militaire. Elles se sont déroulées dans un climat particulièrement tendu : le principal opposant Yaya Dillo Djérou est assassiné en février 2024, laissant Mahamat Idriss Déby affronter des candidats jugés fantoches. Il est possible que ce contexte ait pu biaiser certaines réponses ou expliquer que certaines personnes aient choisi de décliner les demandes d'entretien.
- Enfin, difficulté plus classique, l'étude a été menée dans un pays où tous les interlocuteurs ne sont pas francophones, ce qui a nécessité pour les chercheuses d'avoir parfois recours à des interprètes de circonstance. Malgré les précautions prises par les chercheuses, ces personnes, non formées au métier d'interprète, ont pu déformer certaines réponses.

2

FACE À UNE CRISE
MAL ANTICIPÉE,
UNE RÉPONSE CITOYENNE
D'ABORD, INSTITUTIONNELLE
ENSUITE

2.1. LES INONDATIONS DE 2022, D'UNE AMPLEUR EXCEPTIONNELLE

Le Tchad a connu des inondations, pluviales d'abord et fluviales ensuite, sans précédent (les pires depuis 1961) d'août à décembre 2022, touchant 1,3 million de personnes (7,3 % de la population) dans 19 des 23 provinces du Tchad et causant d'importants dégâts matériels (Banque Mondiale, 2023). Au 1^{er} décembre 2022, plus de 180 000 personnes avaient été déplacées dans la seule ville de N'Djamena, lesquelles se sont réfugiées chez des proches ou dans des espaces collectifs tels que les écoles et autres sites d'accueils aménagés pour la circonstance. Ces inondations sont consécutives à la fois aux précipitations abondantes enregistrées cette année-là à travers le pays, et au débordement des cours d'eau et/ou aux ruptures de digues. Les images ci-dessous montrent des prises aériennes de la ville avant et pendant les inondations de 2022.

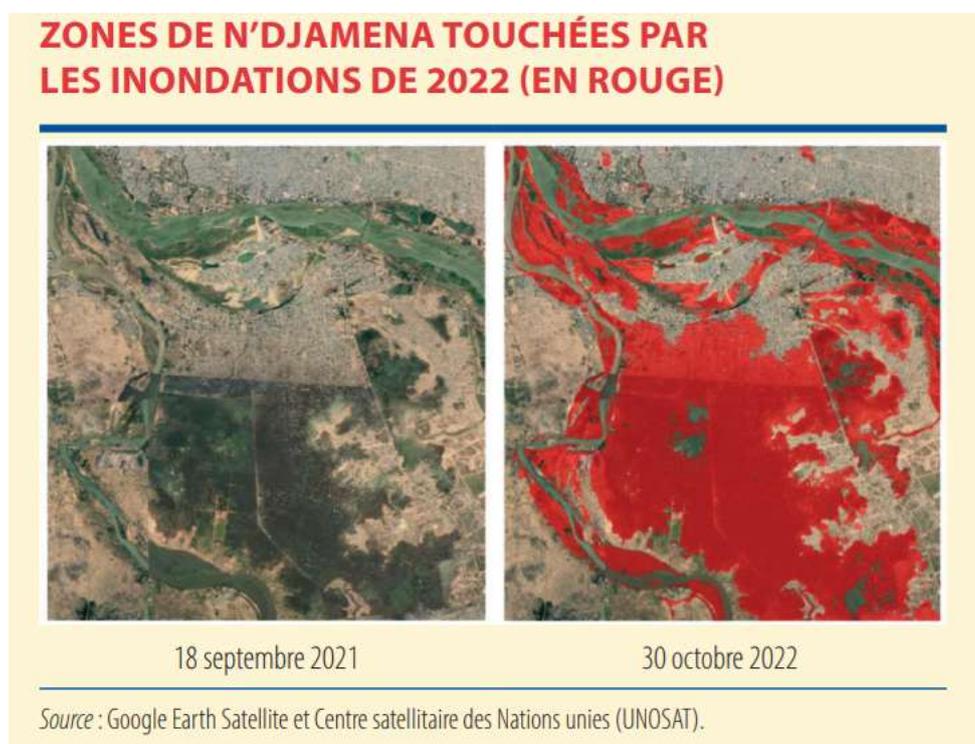


Figure 3. UNITAR / UNOSAT pour le compte de l'UNICEF

Le fleuve Chari atteint son pic le 13 novembre à 8,14 m, c'est-à-dire plus d'un mètre par rapport au niveau record enregistré en 1961, avant d'entamer sa lente décrue.

2.2. UNE CRISE EXCEPTIONNELLE, PEU ANTICIPÉE AU NIVEAU INSTITUTIONNEL MALGRÉ LA DISPONIBILITÉ DE L'INFORMATION

La saison des pluies de 2022 a commencé de manière précoce au Tchad et les prévisions faites au niveau régional estimaient que les niveaux de précipitations seraient supérieurs à la moyenne pour la zone sahélienne. Dès le mois de mai 2022, différents communiqués, rédigés par le centre régional AGRHYMET, ont circulé auprès de l'Agence Nationale de la Météorologie du Tchad, la Direction des Ressources en Eau, la mairie et le ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat (MATHU), mettant en avant le risque majeur d'inondations. Pourtant, et alors que les localités du Sud du pays étaient déjà inondées par la pluie et la crue du fleuve Logone depuis juin, ce n'est que début août que les premières actions de prévention sont lancées au niveau de la ville de N'Djamena. Cette scientifique explique :

“ *« Dès le mois de mai, j'ai donné le bulletin de prévision météo. J'avais prévenu que l'année serait excédentaire auprès de la Direction des Ressources en Eau, météo et mairie. C'est compliqué pour moi en tant que scientifique de me positionner. Je suis rentrée le 20 août et je me suis dit : « on part à la catastrophe, inondation fluviale et pluviale ». On a commencé à faire nos prévisions et on a dit « mi-octobre, ça va être la catastrophe. On savait que ce qui tombait au sud, ça allait arriver chez nous ici avec un décalage de quatre semaines. »* ”

Suite à la forte pluie du 2 août, équivalente à une année de précipitations, un Comité de Lutte contre les Inondations dans la ville de N'Djamena est mis en place le 6 août par un arrêté municipal. Appuyés par la force française Barkhane et le génie militaire tchadien, les services de la mairie, à partir du mois de septembre, ont notamment procédé au (i) comblement des brèches des digues des quartiers sud, avec renforcement et rehaussement des crêtes (ii), renforcement des berges du Chari au niveau de Gassi, (iii) étanchéification et/ou fermeture des exutoires des eaux pluviales avec pompage en amont dans les canaux. Notons également la pré-identification

des zones exondées pouvant accueillir les premiers sites d'accueil des sinistrés, en partenariat avec OCHA, l'Agence Française de Développement (AFD) et le MATHU.

Cependant, l'ampleur des travaux (vétustes, les digues ne comptent pas moins de 30 km de longueur), le manque de moyens matériels et financiers, mais également la fragile coordination au niveau étatique ne permettent pas de remporter ce que beaucoup appellent « une course contre la montre », afin de protéger au maximum la ville de la montée des eaux. Lorsque la digue protégeant les quartiers sud de la ville cède, dans la nuit du 18 au 19 octobre, la majeure partie du 9^e arrondissement est inondée. Cet acteur de la mairie centrale raconte :



Les choses se sont accélérées. Le Logone a débordé et il y a eu la nuit fatidique du 18 au 19 octobre où la digue a cédé. On le savait depuis 2021, il fallait absolument renforcer cette digue à certains endroits parce que c'est une digue en terre avec une forte activité humaine. Elle a même par endroit été cassée par la population. Lorsque la digue a cédé, on ne pouvait plus rien faire. Deux jours avant, les services de la mairie ont essayé de faire une deuxième digue pour entourer la première. On a commencé ce travail, mais l'eau a tout pris. Et, après le 20, il n'y avait plus rien à faire. ”

Suite à la rupture de la digue⁷, le chef de l'État déclare, le 19 octobre, l'état d'urgence. Le 23, sur demande de ce dernier, le génie militaire tchadien est déployé pour secourir les sinistrés au niveau du 9^e arrondissement et aménager les sites d'accueil. Le jour suivant, un arrêté portant attribution et composition des membres de la Coordination chargée de la gestion des sites d'accueil des sinistrés est pris. Sous le leadership du ministère du Genre et de la Solidarité nationale⁸, 9 sites d'accueil sont construits et gérés avec l'appui de différentes organisations humanitaires et associations locales. Avec 9 332 ménages (48 080 individus), le 9^e arrondissement a été celui hébergeant le plus grand nombre de personnes déplacées (68%) selon les données de l'OIM (2023).

Si les précipitations à N'Djamena sont exceptionnelles en raison de leur niveau record (bien qu'annoncées par les systèmes d'alerte au niveau régional et national), l'inondation fluviale, elle, aurait pu être anticipée en raison du décalage (environ 4 semaines) entre les fortes pluies au sud venant gonfler le lit des fleuves Chari et Logone et leur vitesse d'arrivée dans la région du Moyen-Chari. Comment alors expliquer le sentiment de « dépassement » des autorités alors que l'information au niveau institutionnel était disponible ? En d'autres termes, pourquoi, alors que les spécialistes du phénomène ont déterminé assez tôt les risques, cette alerte n'a pas donné lieu à des politiques optimales de gestion des risques ? L'absence de mécanisme permettant d'identifier clairement les responsabilités dans la chaîne décisionnaire constitue l'un des facteurs majeurs expliquant le manque de réactivité des autorités. Les modalités de collaboration entre les différentes parties prenantes restent, en effet, très floues, comme le soulignent ces différents acteurs institutionnels :

⁷ Si les acteurs évoquent de manière globale la « rupture de digue », il y a eu en réalité plusieurs ruptures sur différentes digues sans que celles-ci ne soient précisément localisées. Celle de la nuit du 18 au 19 octobre aurait été la plus grave.

⁸ Ce ministère a plusieurs fois changé de dénomination. Il se nomme aujourd'hui ministère de la femme et de la Protection de la petite enfance. Le volet action sociale, solidarité et humanitaire, a fait l'objet de la création d'un ministère à part entière en 2024.

L'État a pris un décret pour déclarer l'état d'urgence, mais c'est venu après. Nous, depuis septembre, on était en alerte, mais personne ne voulait prendre ses responsabilités. »

« Pour moi ce qui n'est pas clair depuis deux ans c'est qui lance l'alerte et sensibilise. Au niveau institutionnel, il n'y a pas eu d'organisation, à quel moment on déclenche l'alerte au niveau national ? Lorsqu'on a été surpris, on a tous agi en courant. »

Dans un État structurellement fragile, avec des ministères et services déconcentrés disposant de peu de ressources techniques et financières propres, à l'instar des mairies d'arrondissement, la plupart des stratégies mises en place par les autorités publiques relèvent du coup par coup et non d'une évaluation au préalable de la gestion des risques. Ne disposant pas de stratégie de planification (qui se réalise hors période de crise et permet d'identifier au préalable les procédures, les vulnérabilités, les impacts potentiels face à un risque identifié), les autorités tchadiennes ont réagi « au pied du mur », c'est-à-dire une fois l'inondation du 9^e arrondissement advenue après la rupture de digues. Bien que cette rupture ne relève pas de l'improbable, compte tenu de sa vétusté et de la pluviométrie abondante, l'anticiper nécessite de disposer de ressources cognitives non évidentes parmi lesquelles la perception de la situation en cours, sa compréhension et son interprétation. L'absence de prise de décision en amont de la rupture de digues, si elle constitue un choix en soi, peut s'expliquer par différentes hypothèses. D'une part, les difficultés inhérentes à un plan d'évacuation des habitants du 9^e a pu jouer en faveur d'une non-intervention. Planifier, organiser, et procéder à une telle opération demande, en effet, du temps et des moyens humains comme matériels peu mobilisables dans un contexte d'urgence. Les tensions produites par la pré-identification des sites d'accueil des déplacés entre acteurs scientifiques, étatiques et humanitaires peuvent augurer des contraintes que représente l'opérationnalisation d'un tel plan. D'autre part, la tenue du Dialogue National Inclusif et Souverain, événement rassemblant l'ensemble de la classe politique tchadienne et qui se déroula du 20 août au 8 octobre 2022, a pu jouer dans la capacité des autorités à appréhender la gravité de la crise. La priorité de l'agenda politique était, en effet, moins d'anticiper le risque d'inondation extrême que de mener à terme ce processus politique permettant la reconduction de la transition pour un an et la possibilité, pour son président, de se présenter aux élections présidentielles. Différente du calcul scientifique, la perception du risque par les autorités est donc travaillée par de multiples logiques et intérêts propres, l'urgence étant supposément moins, ici, de sécuriser les populations que le pouvoir politique.

LES INONDATIONS ET LES MANIFESTATIONS DU 20 OCTOBRE, PAS FORCÉMENT DE LIENS DE CAUSE À EFFET

Le 20 octobre 2022, des manifestations à l'appel de différentes structures de la société civile et partis politiques d'opposition ont été organisées pour dénoncer la prolongation de la transition politique et la possibilité pour son président de se présenter aux prochaines élections présidentielles. Ces manifestations ont été fortement réprimées, faisant officiellement 128 morts selon la Commission Nationale des Droits de l'Homme du Tchad. Le 9e arrondissement, l'un des bastions politiques de l'opposition, a été encerclé pendant 48h et privé d'internet pendant plus d'une semaine. Ambivalentes, les données récoltées quant aux effets de cette répression sur les sinistrés et acteurs de l'entraide ne mettent pas en lien la dynamique de mobilisation protestataire et la colère des victimes des inondations. D'après les témoignages, beaucoup étaient occupés à sauver leurs effets et à mettre leur famille à l'abri. Les sinistrés accueillis au sein des sites ont été, dans une certaine mesure, plus en sécurité que d'autres non sinistrés en cela qu'ils n'étaient pas présents sur les axes goudronnés, théâtre des combats, et leurs domiciles, inondés, n'ont pas été visés par les fouilles et arrestations arbitraires. Les acteurs de l'aide ont eu plus de difficultés et les événements du 20 ont ralenti voire entravé leurs actions. Ainsi de ce restaurateur qui, venant délivrer bénévolement des repas aux sinistrés, a été fouillé par les militaires, ou de l'hôpital « Les Bons Samaritains » dont l'ambulance a été touchée par les tirs. La paroisse catholique Sao dans le quartier Moursal a proposé d'héberger 50 familles « mais elles ont refusé ; parce qu'il y a eu le 20 octobre et les gens pensaient qu'il allait y avoir la guerre alors ils préféraient rester ici ou vers Koundoul pour fuir. » On peut enfin supposer que la coupure de toute connexion internet dans la capitale durant une semaine suite aux événements a fortement ralenti les dynamiques de coordination de l'entraide.

Manifestations du 20 Octobre 2022: Le Bon Samaritain accueille plusieurs blessés et des morts...

Du 19 au 20 octobre 2022 : Le personnel du Pavillon des Urgences de l'Hôpital s'active pour secourir les blessés. L'Ambulance de l'hôpital en mission d'assistance a été prise à partie. Le bilan de cette journée fait état de 48 cas enregistrés dont 40 blessés et 8 morts.



Image 4. Flash infos CHU Bons Samaritains, " le CHU pris en sandwich", octobre 2022.

2.3. UN RISQUE DIFFICILE À MESURER POUR LES HABITANTS

Outre la vulnérabilité institutionnelle et la désynchronisation entre l'agenda politique et alerte scientifique, qui ont joué dans l'impréparation face à la crise, la vulnérabilité économique (manque d'accès aux ressources économiques et informationnelles) et culturelle (absence de mémoire de la crue) des populations touchées a participé à l'aggravation des impacts de l'inondation.

Tout d'abord en l'absence de crue majeure ces dernières années (l'ampleur de celle de 2022 étant exceptionnelle), le vécu du risque d'inondation est moins prégnant, qui plus est lorsque les actions d'information et de sensibilisation quant à ce risque sont éparses et aléatoires, ne permettant pas de diffuser une culture du risque auprès des acteurs locaux, qui plus est pour certains installés récemment. Si certaines actions communautaires de renforcement des digues ont été entreprises, comme nous le verrons ci-dessous, ces dernières répondent à des pratiques localisées intégrées à une logique saisonnière permettant aux habitants de s'adapter, à plus ou moins court terme à leur environnement. Par ailleurs, dans un contexte national marqué par une crise économique et sociale, les citoyens relèguent plus volontiers la prise en compte du risque d'inondation à un rang de priorité inférieur. Ayant des difficultés à assurer leur quotidien, les populations touchées se projettent difficilement dans le futur et adoptent donc des stratégies d'anticipation court-termistes entraînant une euphémisation des dangers éloignés dans le temps (Peretti-Watel, 2003), ce qu'explique cette sinistrée :



Nous avons reçu l'information sur la montée des eaux à la radio FM-Liberté et même par les chefs de carré, mais nous avons minimisé la menace. Et subitement, tard la nuit, l'eau sortait de partout et nous nous sommes retrouvés envahis partout dans la maison [...] Étant locataires, nous sommes restés jusqu'à ce que la situation soit intenable avant de quitter la maison et de nous retrouver dans la rue avec mes enfants. Nous n'avons pas quitté aussitôt la maison, parce que mon mari était en voyage et je n'avais pas de moyens pour aller louer dans un autre quartier. ”

La capacité ou non de prévenir l'événement est également liée à la diffusion d'une information crédible. En l'absence de toute communication officielle des autorités, ce sont les radios communautaires et réseaux sociaux qui ont lancé l'alerte, articulée au « bouche-à-oreille » comme l'explique cet acteur municipal :

“

Personne n'a informé la population, elle cherche les infos par bouche-à-oreille. On m'appelle pour me demander et je dis attention, mais je ne suis pas une personne autorisée à parler par exemple à la radio ! ”

Lorsque l'arrivée d'informations ne permet pas d'éclairer le débat public, du fait de son caractère épars, fragmentaire ou illégitime, les individus peuvent adopter des comportements extrêmes comme le fait de ne pas investir en prévention, qui plus est lorsqu'ils n'en ont pas les moyens matériels et financiers. Dans ce contexte de grande vulnérabilité individuelle, ce sont les leaders communautaires (chefs de carré), associatifs et religieux qui ont joué un rôle central dans le processus de prévention, en entreprenant des actions de renforcement des digues en amont, comme l'explique l'abbé de la paroisse de Walia Goré :

“

En 2022 on savait, on écoutait la radio. On savait que le Nord Cameroun était déjà inondé, pendant trois mois j'ai alerté la mairie centrale et le maire, Ali Haroun que je connais très bien. Si vous voulez sauver N'Djamena, il faut préparer Walia. Quand Bongor a été pris, je suis allé voir le maire et je lui ai dit : » Dans peu de temps ça va être le tour de Walia ». Tout le monde était au dialogue et s'en foutait. Mais les miens sont bien préparés. Toutes les digues sont surveillées par la brigade des jeunes de 2021, ils n'ont pas cessé leur travail.”

2.4. LES PREMIÈRES RÉPONSES, DES DYNAMIQUES DE VOISINAGE

Les mesures de prévention mises en place par les chefs de carré, acteurs paroissiaux et acteurs associatifs, répondent donc à une logique d'auto-organisation grâce à leurs propres capacités de mobilisation humaines et matérielles, comme l'explique ce chef de carré :



C'est à nous d'abord de faire avant la mairie ou l'État, parce qu'ils ne font rien. Si l'État ne fait pas, il faut qu'on fasse. On s'est préparé, on a renforcé les digues. On savait par la radio que ça débordait au sud, mais ça nous a dépassé.”

Basées, d'une part sur des cotisations volontaires permettant l'achat de sacs et de remblais et, d'autre part sur la mobilisation des jeunes du quartier (appelés brigades de jeunes) chargés d'effectuer les travaux de renforcement des digues et diguettes, ces actions localisées au niveau des quartiers peuvent être définies comme des actions collectives participatives ou actions collectives d'intérêt communautaire (Herbet et Maillfert, 2009). La catégorisation des habitants impliqués dans ces brigades est assez large et flexible, la dénomination « jeune » regroupant tout acteur masculin physiquement valide, c'est-à-dire en mesure d'effectuer des travaux de renforcement et de résister aux privations de sommeil et au froid. Les femmes ont également participé à l'effort collectif en préparant nourriture et boissons aux hommes mobilisés sur les digues, voire en effectuant des petits travaux de renforcement. Les diverses mesures préventives au niveau local sont donc moins articulées à un travail de régulation lié à une action publique spécifique qu'à une connaissance, liée à des expériences vécues, de l'inaction de l'État tchadien. Révélant les stratégies de coopération et de solidarité contraintes par la précarité omniprésente et la déliquescence institutionnelle, ces actions sont cependant limitées dans le temps et nécessitent, pour être pérennes, une expertise et des compétences particulières. Conscients, de manière intuitive, de l'ampleur exceptionnelle de la crue (les riverains connaissant de manière visuelle le niveau de l'eau en période de crue « habituelle » du fleuve), certains leaders ont donc fait appel aux services municipaux et étatiques. Ces derniers, faute de moyens et d'une planification efficace, n'ont pu répondre à l'ensemble des demandes, comme le note cet acteur associatif :

“ On a notifié, on a fait des communiqués de presse, on a fait des correspondances à la mairie pour alerter que la situation doit être prise au sérieux. Mais je suis sûr que cette correspondance, elle est restée comme lettre morte. Oui, personne n'a réagi, personne n'a fait cas et on a laissé passer. Et quand ils sont intervenus, c'était comme un médecin après la mort du patient. ”

Finalement, les associations locales et leaders traditionnels ont joué un rôle d'amortisseur face aux risques d'aggravation de l'inondation, démontrant ainsi la plus grande réactivité des échelles locales et micro-locales par rapport aux initiatives impulsées sur le plan national face à une même menace.

En l'absence d'infrastructures et de services communaux de base, la première réponse, alors que l'eau envahit différents quartiers du 9^e arrondissement, relève de solidarités informelles circonscrites au niveau des carrés et des quartiers. Les voisins s'entraident entre eux afin de porter les enfants, les personnes à mobilité réduite, et diverses affaires sur les routes bitumées situées plus en hauteur. D'autres, plus aisés, proposent leurs voitures ou mettent à disposition leurs appartements, situés en hauteur, pour déménager et abriter les affaires de leurs voisins. Un responsable de paroisse raconte son expérience :

“ Je suis sorti et j'ai vu l'eau sortir en 5 min, c'est là où j'ai crié et j'ai lancé l'alerte. Où évacuer les gens ? J'ai dit aux gens, sortez, mettez les choses sur le goudron, je faisais la police. J'ai appelé mon neveu, prends mon véhicule et évacue les familles qui sont là. La personne qui veut aller dans sa famille ou à l'église tu les prends. Et moi, j'essayais de canaliser les gens. ”

Rapidement une dynamique de solidarité spontanée se met en place entre habitants du quartier, qu'importe son statut et sa catégorie socioprofessionnelle. Outre le sauvetage des biens matériels et humains, les premiers sites d'hébergement informels se mettent en place, à l'instar de la paroisse de Walia Goré qui ouvre ses portes afin d'héberger les sinistrés qui n'ont pas de famille vers qui se tourner en première urgence. Les brigades de jeunes, mobilisées pour renforcer les digues et diguettes, entament, concomitamment à ces travaux, une veille constante de ces dernières ainsi que des maisons abandonnées. Armés de sifflets et de casseroles, ces groupes préviennent ainsi des pillages et des casseurs, mais également des hippopotames qui pourraient mettre à mal les fragiles renforcements. Afin de leur assurer un minimum de confort, ils sont ravitaillés par les habitants, notamment les femmes du quartier qui cotisent pour leur acheter du sucre, du thé, voire des sachets d'alcool. Ce jeune mobilisé explique :

“ Moi-même, j'ai dormi sur la digue [...] On appelle ton nom avant de venir sinon on te refuse. En mangeant, en dormant, tu entends le sifflet. Au niveau de notre quartier, ce sont tous les vieux, les femmes qui sortent pour aider sur la digue. Il y a des gens aussi de l'autre côté (de leur carré) qui sont venus. La journée, ils sont avec nous et la nuit ils repartent. ”

De victimes, les habitants du quartier deviennent acteurs afin de sauver ce qui peut encore l'être et colmater les dégâts. Durant deux mois, autrement dit de la rupture de la digue à l'entame de la décrue, la population, appuyée en termes humains et matériels par les acteurs associatifs et religieux locaux (et, dans une certaine mesure, la mairie centrale), a donc joué à la fois le rôle de main-d'œuvre et de veilleur, livrant ainsi une « bataille »⁹ contre la montée des eaux fluviales et les « profiteurs » de la crise (essentiellement des pilleurs).

2.5. LES RÉPONSES TARDIVES ET PARFOIS DÉCRIÉES DE L'AIDE INSTITUTIONNELLE, SOUS LE COMMANDEMENT DE L'ÉTAT

À contrario d'autres exemples africains en temps de crise, les organisations humanitaires et militaires intervenant dans l'appui aux sinistrés n'ont pas dépossédé l'État de ses prérogatives régaliennes, mais se sont plutôt moulées à ses pratiques, avec des effets plus ou moins ambivalents quant à la qualité de l'aide distribuée.

Si l'on a vu que le comité de gestion de crise de la mairie, appuyé par le génie militaire et l'opération Barkhane, a mené quelques travaux de renforcement et de fermetures des exutoires en prévention des inondations fluviales, les premières opérations de déplacement des populations ont débuté suite à la rupture de digue. La direction du génie militaire tchadien a ainsi mis en place des véhicules de transport (pick-up, gros porteurs) à la disposition des ménages sinistrés pour leur déplacement temporaire au niveau de certains sites (Ngueli, Toukra, Toukra Massa et Koundoul), ou chez des parents situés dans des quartiers non frappés par le sinistre.

⁹ La mobilisation d'un lexique guerrier par les enquêtés témoigne de leur représentation des inondations comme d'un « combat quotidien » entre eux et le fleuve, jusqu'à ce « qu'ils soient vaincus » malgré leur « ténacité ».



Image 5. Photo prise par le Génie militaire tchadien procédant à l'évacuation des sinistrés

Le génie militaire a également ravitaillé en eau potable les sites d'accueil des sinistrés avec des citernes d'eau (Walia, Toukra, Koundoul, Milesie) tout en continuant à renforcer les digues encore existantes. Au total, 800 hommes et 80 véhicules ont été déployés sur le terrain, appuyés par les forces militaires françaises. L'opération Barkhane, en accord avec le ministère des Armées tchadien, a mis à disposition ses engins de travaux ainsi que des sacs de terre, tandis que des barques du détachement de la compagnie du génie des Forces françaises en Côte d'Ivoire étaient acheminées pour aider à l'évacuation des sinistrés et de leurs biens dans les zones inaccessibles par voie terrestre. Cette opération conjointe, qui a pris fin en novembre, a permis d'évacuer près de 840 personnes et 16 tonnes de matériels hors des zones inondées du 9^e arrondissement.

Pour beaucoup d'interviewés, l'action du génie militaire, appuyée par Barkhane, a permis de « sauver la mise » et a profondément modifié le regard des sinistrés quant à la capacité d'assistance de l'armée tchadienne, bien souvent perçue de manière négative du fait de ses pratiques violentes envers les populations. Pour autant, la coopération militaire française et tchadienne a été ralentie par le caractère très centralisé et hiérarchique de la chaîne de décision militaire tchadienne, comme le note ce coopérant militaire français :

« Ici c'est très jacobin, c'est très action chef [...] En fait, tout est centralisé. Et tout passe par le président. Quand je dis tout, j'exagère à peine. Et ça prend des semaines parce qu'il n'y a pas de délégation. Ça, c'est compliqué. »

Marqué par une logique d'accompagnement et non de substitution (« on ne fait pas à votre place, on fait ensemble »), le dispositif de coordination conjoint a donc accusé un certain retard, alors même que les mesures de prévention, par exemple la mise à l'abri des personnes vivant dans des zones à risque, pouvaient être effectuées en amont de la rupture de digue.

Suite à cette première phase de sauvetage, les humanitaires, sous la coordination du ministère de la Femme, ont participé à l'enregistrement des sinistrés (OIM et CRT), à l'aménagement des sites d'accueil via la construction de latrines et d'adduction en eau potable (IRC, MSF), et à la distribution de l'aide alimentaire (PAM, Qatar Charity, etc.). Au total, 9 sites ont été ouverts, dont 6 dans le 9^e arrondissement. Si l'enregistrement des sinistrés, essentiellement au sein des sites pré-identifiés, relève certainement de questions de facilités d'accès, d'opportunités logistiques,

et de contraintes économiques, ce ciblage a exclu d'autres ménages sinistrés, pourtant également en situation de vulnérabilité, mais situés hors des sites d'accueil « formels ». Pour les organisations internationales, il était donc impossible, à la fois pour des raisons cognitives (« *tout ce qui est officiel, ça fait un peu peur* ») et matérielles, de soutenir tout type d'aide extra-institutionnelle, c'est-à-dire en dehors des radars de l'État et du tissu associatif formel. Passer par les canaux classiques de l'aide, en faisant de l'État l'intermédiaire principal, relève d'une solution relativement idéale, quand bien même l'aide apportée a pu, dans une certaine mesure, constituer une rente essentielle à la survie de l'État... et non des bénéficiaires...

Phénomène généralisé et institutionnalisé au Tchad, la corruption relève de logiques complexes ayant pour effet de vider de son sens la notion de service public pour le traduire en objet de convoitise. Lors de cette crise, la mobilisation des fonds extérieurs a représenté une aubaine pour de nombreux acteurs étatiques comme non étatiques, autrement dit du fonctionnaire au gardien d'entrepôt, en passant par les populations elles-mêmes. Canalisés et redistribués par le ministère de la Femme et de l'Action Sociale, à travers notamment ses points focaux dépêchés sur chaque site, les vivres et biens ont fait l'objet de nombreux détournements tout au long de la chaîne de distribution. Bien que difficilement quantifiable, l'aide aux sinistrés a fait l'objet de malversations que ce soit du côté de l'État, des agents de développement ou encore des citoyens. De nombreux témoignages soulignent la fraude, classique, consistant à enregistrer de « faux sinistrés » afin que ces derniers puissent bénéficier des vivres et biens ou des mesures d'accompagnement à la suite de la fermeture des sites. Destinée aux plus vulnérables dont les maisons ont été entièrement détruites, l'aide de 71 000 francs CFA, donnée par le PAM et le HCR, aurait été en partie attribuée à de « faux sinistrés » qui, lors des procédures de vérification, « jonglent et disparaissent » avec la somme en main. Ces perceptions et représentations, basées sur des faits réels ou supposés, participent donc à renforcer la défiance et la méfiance des citoyens vis-à-vis de l'État et de ses agents, comme l'illustre l'anecdote suivante : un groupe de volontaires lors d'une distribution sur un site non répertorié fut violemment agressé par les sinistrés. Croyant avoir affaire à des agents de l'État venus leur distribuer des vivres détournés, les sinistrés accusèrent les volontaires d'avoir « *bouffé l'essentiel pour leur donner les miettes* ». L'on pourrait ainsi multiplier les exemples, mais tous soulignent combien, à l'impératif moral de faire le bien, s'articule tout un processus de reproduction, voire de renforcement, des inégalités existantes. Véritable « business », l'aide extérieure en temps de crise représente une manne pour celles et ceux qui ont la capacité et les ressources de la drainer vers eux.

2.6. UNE NOTION DE CRISE À INTERROGER

Les inondations sont des phénomènes récurrents dans un contexte socio-économique lui-même instable, si bien qu'il est difficile d'évoquer le terme de crise si on la définit comme un événement brutal, une rupture de la stabilité d'un système (Morin, 1976). Les inondations sont, en effet, des épisodes routiniers liés à des problèmes structurels profonds, dont la politique d'urbanisation et d'aménagement de la ville est en grande partie responsable. Évoquer le terme de « crise » peut donc être nuancé au regard de la succession de ces épisodes ayant spécifiquement marqué le 9^e arrondissement et, plus généralement, la ville de N'Djamena (2024, 2020, 2018, 2012, etc.). Bien que les inondations fluviales causées par les ruptures de digues aient aggravé la situation économique et sanitaire des familles les plus vulnérables, on oublie que chaque année les inondations pluviales sont responsables de nombreux déséquilibres à l'échelle des individus et des quartiers¹⁰. On peut donc s'interroger sur la légitimité d'utiliser la notion de crise si elle ne constitue plus un moment passager, mais tend, au contraire, à durer, jusqu'à devenir un état permanent, certains quartiers ayant « les pieds dans l'eau six mois sur douze ». Dans une situation chronique de déficit d'aménagement territorial et d'accès aux services de base, comment, s'interroge Olivier de Sardan à propos de la crise alimentaire nigérienne (2011), séparer le conjoncturel et le structurel ? Comment distinguer ce qui relève d'une crise appelant l'intervention d'urgence et ce qui relève d'une dégradation générale progressive de l'État, notamment en matière de planification et d'aménagement du territoire ? On peut alors faire l'hypothèse que la gravité des inondations de 2022 relève tout autant du caractère exceptionnel de la pluviométrie que de la convergence et de l'enchevêtrement de multiples crises, plus ou moins chroniques et structurelles.

¹⁰ A titre illustratif, 181 720 N'djamenois étaient déplacés en novembre 2022 sur une population totale d'environ 1,5 million d'habitants. Ces chiffres, établis par OCHA, ne prennent pas en compte les quartiers victimes des inondations pluviales. Bien qu'en l'absence de toute statistique exacte, nous pouvons faire l'hypothèse que le nombre de personnes touchées par les inondations est bien plus important.

3

LES
CONDITIONS DE
L'ENTRAIDE
ET SON ARTICULATION
AVEC LES ACTEURS
INSTITUTIONNELS

3.1. DES DYNAMIQUES DE SOLIDARITÉ CONSTRUITES SUR LE CAPITAL SOCIAL DES HABITANTS

Outre ces différents réseaux entrecroisés de voisinage, de nombreux individus, en raison d'affinités culturelles, professionnelles, géographiques ou religieuses avec les sinistrés, se sont mobilisés de manière informelle via des collectifs ou de manière individuelle. En d'autres termes, les solidarités nées de l'appartenance à une même association, à une même église, à une même région ou canton multiplient la « force des liens faibles » (Granovetter, 1973)¹¹ et viennent s'ajouter aux relations de famille et de voisinage. Ces réseaux de sociabilité procurent à chacun un capital de relations sociales, permettant ainsi de drainer l'aide nécessaire vers les sinistrés en dehors de tout canal institutionnel, souvent perçu comme faillible et corrompu. C'est ce qu'explique Bertrand, l'initiateur du groupe des volontaires, originaire de Walia et banquier, dont le groupe d'entraide sur WhatsApp ne réunit pas moins de 318 membres :

“ Nous, on n'a pas voulu se mettre avec des associations ou avec l'État parce que les gens, ils détournent l'aide et ils vont vendre. Nous, on a voulu impacter directement la population sinistrée. C'est pour ça que nous-mêmes, on s'est organisés. ”

Grâce au réseau professionnel et amical de Bertrand, les dons en nature (aliments, vêtements, etc.) comme en cash sont collectés auprès d'individus, restaurants et hôtels, avant d'être centralisés au sein de la maison d'une de ses cousines, puis emballés et distribués directement aux sinistrés par des bénévoles. Majoritairement développés de manière informelle, ces réseaux, qui vont au-delà de la parenté et du voisinage, se tissent par l'enchevêtrement de différentes connexions interpersonnelles. Ainsi d'un groupement de jeunes volontaires, dénommé Jeunesse active, qui, par l'entremise de l'un de ses membres, proche d'un employé de l'entreprise de BTP Wadikundi, a pu obtenir un Caterpillar afin d'aider au remblaiement des digues. Des acteurs associatifs d'autres quartiers (cependant peu nombreux) se mobilisent également, à l'instar de l'association H5 Académie, qui, grâce aux cotisations de ses membres permettant l'achat de couvertures et moustiquaires, a pu venir appuyer les sinistrés de la paroisse

¹¹ On peut ainsi distinguer deux types de relations, celles qui relient l'individu à sa famille et ses amis : les liens forts (relations soutenues et fréquentes) ; et celles formées par un réseau généralement plus étendu et plus distant, que l'on qualifiera de liens faibles (contacts brefs et occasionnels). Contrairement aux liens faibles, les liens forts sont donc fréquents, à forte charge affective et émotionnelle, et fondés sur des logiques de réciprocité. Dans le contexte tchadien, cette notion de réciprocité est moins restrictive, les liens communautaires, associatifs, ect. mêmes éloignés géographiquement, favorisent une logique de don/contre don.

de Walia Goré. Le fait d'avoir ciblé les sinistrés de la paroisse, et non d'autres sites, est lié aux liens d'amitié antérieurs entre le président de l'association et l'abbé de la paroisse. Bien d'autres exemples d'entraide ont été rapportés, il est difficile de tous les citer, mais il est important de souligner le rôle que ces « petits liens » et ce « bricolage » d'initiatives ont joué pour accompagner les sinistrés dans le vécu de cette situation inédite.

De proche en proche et de connaissances en connaissances, c'est une grande partie des sinistrés du 9^e arrondissement qui est ainsi emmaillée par l'un ou l'autre de ces multiples filets entrecroisés, permettant l'activation d'une aide en un temps plus rapide que les procédures d'aide classique.



Image 6. Des membres du groupe de volontaires procédant à la distribution de sacs de vivre.

3.2. DES LOGIQUES D'ENTRAIDE INTER-INDIVIDUELLES EN MUTATION

On a vu que les réseaux de solidarité se définissent d'abord par les liens familiaux, amicaux et de voisinage. Mutualisant leurs ressources, par des cotisations, des prêts de matériel (par exemple, des motopompes ou des moyens de transport), ou encore par l'achat de thé et de sucre aux jeunes mobilisés sur les digues, les habitants des quartiers sinistrés se sont égalemententraidés pour surveiller les maisons abandonnées ou renforcer les digues et diguettes existantes. Cette solidarité se définit par le bas, sur la base d'un sentiment d'appartenance à un même territoire et autour de micro-unités de voisinage, les carrés, structurés autour d'un chef en charge de réguler la vie quotidienne des habitants de son espace. Mus par un sentiment d'appartenance à un territoire commun ainsi qu'à une obligation de ne pas desservir les personnes de leur communauté, les individus se devaient d'agir, comme l'explique l'instituteur d'une école privée de Walia :

“ Nous ne pouvons pas laisser les gens d'ici comme ça alors que ce sont les parents et enfants de notre école, socialement on ne peut pas ; on peut pas les regarder comme ça. ”

Cependant, tous n'ont pas aidé de la même manière, l'aide apportée étant fonction des moyens matériels à disposition de l'individu, de la gravité de son vécu, mais également de sa capacité, liée à ses expériences antérieures, trajectoire personnelle, capital intellectuel, à faire collectif. Ainsi, les enjeux autour du renforcement de la digue n'ont pas été compris de la même manière par les habitants, certains voyant d'abord un intérêt personnel à la casser afin d'évacuer l'eau de leur habitation ou de leurs champs, quitte à ce que cet acte provoque l'inondation de son voisin, voire du carré adjacent. La digue est parfois perçue comme un intérêt collectif nécessitant son renforcement (sauver la digue pour sauver le quartier), et parfois comme une opportunité pour évacuer l'eau de chez soi nécessitant son sabotage (casser la digue pour se sauver). Les perceptions et pratiques des individus témoignent bien de la tension entre adoption d'un comportement individualiste et maintien des solidarités informelles. D'autres témoignages recueillis dans le 10^e arrondissement, au nord de la ville qui est également touché chaque saison par les inondations pluviales, attestent de dynamiques similaires. Ainsi, un habitant ayant refusé que ses voisins creusent un canal d'évacuation devant chez lui par peur d'être inondé, a vu l'affaire portée par ses concitoyens au commissariat afin de lui faire entendre raison.

Mettant au jour les tensions à une échelle micro-locale entre faire communauté et faire société (Tonnies, 2010), autrement dit les tensions entre proximité affective et spatiale des individus

versus concurrence et séparation de ces derniers, les divergences de pratiques et de perceptions éclairent les mutations profondes de la société tchadienne. Cependant, on ne peut faire de l'individualisme la règle et de la solidarité l'exception. Le choix de l'individualisme est en effet, encore soumis à de fortes contraintes sociales et dépend moins d'une norme générale que d'un comportement circonstancié. Les sanctions morales contre tout individu s'écartant de la norme (exclusion, sentiment de honte, sentiment de ne pas avoir le choix que d'agir pour le groupe) sont en effet puissantes, comme le souligne en filigrane la conception de la solidarité de ce chef de carré :

“ *Les jeunes sont plus ou moins obligés de surveiller la digue, s'ils partent on leur dit « Tu vas où ? Si tu ne peux pas travailler, donne-nous l'argent ». Certains cotisaient 100, 50 FCFA. On les oblige à être avec nous, c'est la solidarité. Même les plus petits ramassent la terre pendant que les grands sont de garde.*”

Ce témoignage permet de comprendre qu'en temps de crise, la communauté qui s'organise assigne l'individu à son rôle dans le groupe, rendant impossible et impensable dans le temps de l'urgence, son existence de sujet. Le « je » n'est plus, dans la communauté de survie, qu'un « nous » totalisant (Revet, 2007, p. 315). Au risque d'encourir toute sanction sociale, les individus ont pour obligation de faire passer le souci des autres avant le souci de soi.

3.3. ENTRAIDE ET INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Si l'on a vu que le niveau de catégorie socioprofessionnelle a joué un rôle dans les stratégies de prévention des inondations mises en place individuellement, c'est également l'ensemble des vulnérabilités (sociale, économique, familiale) qui a impacté les stratégies de protection et de relèvement des sinistrés. Autrement dit, les plus précaires avant la crise ont été les plus touchés par la situation, les difficultés liées aux inondations venant se cumuler aux conditions antérieures de vie, ce qu'explique cet acteur de famille d'accueil :

“ *Les pauvres sont plus exposés que les riches. Ceux qui ont des moyens se déplacent plus facilement vers d'autres quartiers où ils peuvent louer et être à l'abri. Par contre, ceux qui n'ont pas des moyens se retrouvent dans la rue, dans les familles ou dans les sites des sinistrés pour se faire assister.*”

Le choix du mode d'accueil (sites, familles proches ou familles d'accueil) dépend de plusieurs facteurs (géographique, relationnel, économique), représentations et attentes, notamment à propos de l'aide humanitaire résumée comme suit par cet acteur de l'entraide :

“ Pour certains, c'est une question de liberté et de dignité. Ils ne veulent pas être pris en charge par leur famille. Pour d'autres, c'est pour bénéficier d'avantages en tant que sinistrés, ils sont la journée dans le camp et partent la nuit dormir en famille.”

Il n'apparaît donc pas forcément « naturel », contrairement à de nombreuses représentations plus ou moins exotisées de la solidarité familiale africaine, d'aller en famille, ce qui implique une certaine dépendance, perte de liberté et de dignité. Tout dépend également de la catégorie socio-économique et du lieu d'habitation de la parenté, certains n'ayant ni les moyens ni l'espace d'accueillir chez soi ou habitant géographiquement trop loin de leurs proches. L'une des stratégies consiste alors à « éclater » les membres de la famille sinistrée au sein de différents foyers de la parenté, comme l'explique cet acteur :

“ Si j'ai une famille avec une taille de ménage de 10-15, je ne peux pas débarquer chez les parents. Alors, les enfants allaient chez l'oncle maternel, allaient chez la tante, chez le cousin. Madame et moi et le petit enfant, on est ici. Donc, ils appartiennent à 5 ou 6 familles d'accueil en attendant.”

À contrario, d'autres familles ont pu accueillir l'ensemble de leurs proches, à l'instar d'un acteur associatif, qui, disposant d'une grande concession, a pu héberger 5 familles de sa parenté à son domicile.

Lorsque le ménage est propriétaire de son logement, le responsable du foyer peut décider de mettre sa famille à l'abri (que ce soit dans des sites ou de la famille) et de rester au domicile inondé (à l'étage ou dans les environs) afin de faire face aux éventuels pilliers, cette menace ayant contraint beaucoup de sinistrés à ne pas évacuer totalement leur domicile.

Cette organisation dans la précarité (Agier, 2008) souligne la capacité de pouvoir des sinistrés, même en situation de vulnérabilité ces derniers pouvant opérer des choix entre différents types de solidarité en fonction de leurs propres ressources et croyances.

Le type de profession exercé par les sinistrés joue également dans leur capacité à affronter et à se relever de la crise. Les fonctionnaires, bien qu'ayant des difficultés à rejoindre leur travail en centre-ville, n'ont pas perdu leurs emplois, au contraire de certains commerçants et autres petits métiers liés au secteur de l'informel, qui, faute de clients ou à cause de la destruction de leurs marchandises ou de leurs lieux de travail, n'ont pu continuer à exercer leurs activités. La destruction des papiers d'identité constitue également un facteur de précarisation, rendant difficile toute recherche de travail et démarche administrative ultérieure. Il en est ainsi de ce chauffeur qui perdit son permis de conduire dans l'inondation de sa maison et qui est, à l'heure actuelle, toujours sans emploi. Enfin, la fermeture des établissements scolaires ayant souvent duré une année et la rentrée ayant eu lieu en octobre, la vie quotidienne des familles en a été bouleversée. Seuls les plus aisés ont pu alors scolariser leurs enfants dans d'autres établissements

plus éloignés, donc plus coûteux, tandis que les plus pauvres, en l'absence de toute école de proximité, n'ont eu d'autres choix que de faire passer une année "blanche" à leurs enfants. Notons, néanmoins, les initiatives de quelques associations pour sauver l'année académique 2022-2023, à l'instar de l'Association la Plume pour la Culture et le Développement (APCD), créée par un opérateur de développement privé, qui a construit une école maternelle et une école primaire dans le 9^e¹².

En termes de stratégie de reconstruction, l'absence de toute politique territoriale de transformation urbaine et la situation de précarité des sinistrés ont joué en faveur d'une reconstruction à l'identique. Lorsque l'habitat est partiellement ou totalement détruit, le type de reconstruction s'est opéré avec des matériaux souvent récupérés sur place, et « ceux qui ont les moyens ont reconstruit avec une dalle en ciment ». La reconstruction est donc de qualité disparate selon les moyens des propriétaires. Déménager dans d'autres quartiers plus sécurisés apparaît cependant impossible à l'ensemble des sinistrés interrogés en raison du prix des loyers/accès au foncier plus élevé. En l'absence de toute politique d'accompagnement et de relèvement, nonobstant le maigre appui financier du PAM et du HCR, les stratégies de reconstruction des sinistrés reposent donc sur leurs propres ressources économiques.

En somme, la crise vient accentuer les fragilités multiples et accroître les situations de vulnérabilité, qu'elles soient liées à la perte de l'habitat, des documents administratifs, de l'emploi ou à la déscolarisation des enfants, ce que démontre le sondage effectué par OIM au sein des 9 sites de sinistrés. Ce sondage souligne que 74 % des individus ont perdu des possessions lors de leurs déplacements, 10 % leurs documents d'identité, 20 % leurs propriétés ou logements, 24 % des articles ménagers et 12 % des équipements et outils de travail. Les inondations révèlent donc les disparités d'accès aux moyens de protection et de relèvement qui reflètent elles-mêmes une inégale distribution des ressources au sein de la société. Ainsi, les effets ressentis et stratégies mises en place par les sinistrés dépendent du contexte social dans lequel ils évoluent, l'aptitude de tout un chacun à surmonter les difficultés étant fonction de ses ressources économiques et sociales antérieures.

LE CONTRE-EXEMPLE DU QUARTIER GOZATOR OU LA MOBILISATION DE RESSOURCES ÉCONOMIQUES ET RELATIONNELLES COMME CONDITIONS CLÉS DE L'ENTRAIDE.

Quartier « récent » et situé dans une cuvette, Gozator au sein du 10^e arrondissement n'a pas fait l'objet d'une planification d'aménagement urbain. Sans voirie urbaine ni canaux de drainage (« c'est seulement des maisons posées là »), le quartier est, chaque année, victime des inondations pluviales, sans que ces dernières soient médiatisées. Dotée d'un seul lycée et d'un hôpital, la zone est très peu fournie en infrastructures et services de base et elle ne fait pas l'objet d'une attention politique spécifique, car elle est jugée sans enjeux stratégique/tactique, à la différence, par exemple, du 9^e arrondissement, considéré comme l'un des bastions de l'opposition et situé sur l'axe routier transfrontalier avec le Cameroun.

¹² *IalTchad*, L'association APCD crée une école aux sinistrés de Walia, 4 novembre 2022.

Auparavant village d'éleveurs arabes, c'est à partir des années 2000 que le quartier commence à se construire de manière plus ou moins anarchique, au gré des vagues d'exode rural et de déplacements de populations n'ayant pas les moyens de louer en centre-ville. Le quartier est composé dans sa grande majorité de classes pauvres, quelques rares fonctionnaires y emménagent également, à l'exemple de ce commandant qui a acheté, en 2003, un terrain à une somme dérisoire, dans l'optique de transmettre ses biens à ses enfants et de leur permettre de vivre dans un environnement décent. Voyageur, amateur de littérature et de jardinage, militaire, caméraman, cinéaste et photographe, il met rapidement en place sa propre stratégie pour faire face aux inondations récurrentes. Achetant des bottes pour lui et sa famille, il nivelle par la suite le niveau de sa maison, construit un mur en parpaings et ajoute chaque année du remblai. À l'approche de chaque saison des pluies, il tente de persuader ses voisins de creuser des caniveaux de drainage ou de surélever leurs murs avec des parpaings, mais sans résultat. « Je suis entouré de 99% de gens qui viennent du fond du village, ce ne sont pas des gens éduqués », explique-t-il. Sa stratégie reste, en effet, très marginale au sein de son carré, ce qu'il explique par son niveau socioprofessionnel :



Quand je suis arrivé ici, on n'était pas sur la même fréquence avec mes voisins, ils sont différents de moi. Faut savoir se sacrifier et voir ce qui est nécessaire même si c'est à long terme. Ça impacte sur la nourriture, ça impacte sur le vivre quotidien, ça impacte sur le budget. Tout le monde n'était pas fonctionnaire, tout le monde ne gagnait pas de l'argent, chacun s'est débrouillé comme ça. Moi, au moins, je suis militaire, je suis salarié, j'ai une vision. ”

À Gozator, rares sont, en effet, les systèmes de mutualisation des ressources matérielles comme monétaires, celles-ci étant fonction du niveau de revenu de chaque famille, « et un 1000 francs, ça peut nourrir ». En proie à une logique de survie et d'ingéniosité quotidienne, la gestion économique, articulée au faible capital culturel et social de la majorité des habitants, semble en ce sens constituer un frein aux initiatives de développement collectif. En situation de grande vulnérabilité et donc d'incertitude constante quant au lendemain, mieux vaut poursuivre avec l'existant connu que l'avenir promis. Par exemple, l'inondation régulière du lycée du quartier n'a pas donné lieu à la mise en place d'une stratégie communautaire éducative palliative. Les riverains se déplacent vers un carré plus épargné, puis reviennent reconstruire leurs maisons détruites à l'identique. À la différence du 9^e arrondissement, Gozator est un quartier encore peu innervé par des dynamiques associatives et les structures religieuses ne semblent pas servir de fonctions mobilisatrices et d'encadrement. Ses ressortissants, en situation de grande précarité, n'ont pas les ressources relationnelles et scolaires nécessaires pour interpellier et drainer l'aide vers leur quartier, et les rares personnalités politiques issues de la zone n'ont jamais créé de dynamique de mobilisation collective, si ce n'est en temps d'élection pour des objectifs purement opportunistes.

Cependant, depuis une dizaine d'années, certaines stratégies de prévention collectives à l'échelle du carré se mettent en place grâce à l'installation progressive de fonctionnaires et autres catégories socio-économiques ne relevant pas de la débrouille quotidienne. Le commandant explique :

“ Au début, c'était villageois, mais après, après le déguerpissement, quand ils ont cassé certains quartiers, bon, nos amis, là, ils commencent à nous rejoindre. On partage la même idée. Qu'est-ce qu'il faut faire ? Il faudrait trouver une rue qui peut nous permettre de joindre la ville. Donc, on passe de porte en porte pour demander si vous pouvez cotiser un mille francs, ça vous permet d'aller au travail. Ça vous permet de faire sortir votre voiture. Ça vous permet de rouler, d'éviter l'eau, des trucs comme ça. ”

Anticiper le risque et comprendre les effets positifs de son partage est donc fonction de la composition des groupes sociaux du territoire donné. En situation de grande pauvreté, marginalisée socialement et politiquement, la majorité des habitants du quartier n'ont pas les "capabilités" pour se protéger des risques (Lallau et Rousseau, 2009), c'est-à-dire à la fois certaines potentialités (ressources matérielles et physiques) et certaines capacités de les réaliser (caractéristiques immatérielles et personnelles). L'efficacité des actions adaptatives vient plutôt des catégories socio-économiques relativement plus aisées (ici les fonctionnaires appartenant à la classe moyenne), qui disposent des capitaux financiers, relationnels et scolaires nécessaires pour les réinvestir dans des stratégies d'anticipation/gestion de risque à court et moyen terme sans pour autant retomber dans la précarité.

La quasi-absence de mode de régulation des inondations au niveau individuel, collectif et institutionnel à Gozator, contrairement au 9^e arrondissement, met en lumière le lien entre vulnérabilité sociale et vulnérabilité climatique tout en soulignant, en creux, l'importance des interconnexions sociales et économiques dans toute stratégie de résilience.

3.4. LA CONVERGENCE DE DIFFÉRENTES ÉCHELLES ET RÉSEAUX DE SOLIDARITÉ COMME PUISSANT OUTIL D'ENTRAIDE

La multiplicité des types d'acteurs informels impliqués dans l'entraide (habitants, associations, structures religieuses) met en lumière différentes ressources qui, enchevêtrées les unes aux autres, permettent de pallier les défaillances de l'État. Les ressources complémentaires de ces acteurs permettent en effet une action rapide, qui, certes avec des moyens limités face à l'ampleur de la crise, est nécessaire et utile face au manque de réactivité de l'État et à la lourdeur et aux défaillances des procédures et pratiques humanitaires (détournement, ciblage restrictif, etc.).

On a vu que des dynamiques de groupe, les brigades de jeunes, se mettent en place au niveau des quartiers et des carrés. Ce type de solidarité, que l'on peut qualifier de mécanique en cela qu'elle fonctionne de manière automatique, résulte de la proximité et des liens de similitude entre individus à l'échelle de la famille et du voisinage. Dans ce type de solidarité, l'individu n'est pas une personne, mais un élément dans la stratégie du groupe, permettant des formes de régulation et de cohésion sociale à petite échelle. Main-d'œuvre facilement mobilisable pour renforcer et surveiller les digues, préparer et distribuer la nourriture aux jeunes mobilisés, ou accueillir la famille proche sinistrée, les habitants et leurs familles ont cependant des actions limitées, car circonscrites au réseau de proximité proche. Les associations et institutions de quartier, ainsi que des individus issus du quartier avec un portefeuille relationnel large, complètent et s'articulent à ces actions d'entraide spontanées. Dans le 9^e arrondissement, contrairement à d'autres quartiers (voir *supra*), la présence associative et religieuse est au cœur des relations interpersonnelles, ayant permis une mobilisation rapide de l'aide. Les nombreuses associations, structures d'encadrement et de socialisation, et la place importante de l'institution religieuse catholique (hôpital jésuite des bons samaritains, paroisse Saint Isidore, paroisse St Bernard, etc.) ont en effet joué un rôle clé dans le renforcement et l'accompagnement des initiatives d'entraide spontanées (à l'exemple des brigades de jeunes en charge de renforcer les digues), mais également par leur capacité à mobiliser et drainer l'aide extérieure vers l'arrondissement.

On a donc, concomitamment à ces dynamiques de solidarité mécanique, ou horizontale, des formes de solidarité organique reposant sur la diversification et l'individualisation des trajectoires permettant l'émergence d'une pluralité d'organisations porteuses d'initiatives diverses de solidarité. Présentes dans le quartier qu'elles connaissent finement, ces structures, en dehors des temps de crise, sont des outils de médiation et de sensibilisation qui permettent des pratiques

de convivialité ordinaire, à l'occasion par exemple de campagnes de sensibilisation quant aux bonnes pratiques d'assainissement et de gestion des déchets. Dotés d'un pouvoir charismatique, c'est-à-dire reconnu à l'aune de leur prestige social qui leur procure une certaine légitimité, ces acteurs disposent d'un fort capital social leur permettant de mobiliser et drainer l'aide vers leur quartier. Par exemple, les initiateurs du groupe informel Jeunesse Active, qui sont issus du milieu artistique et militant et originaires de Walia, disposent d'un large réseau relationnel qu'ils ont mobilisé lors de la crise. L'un de ses membres, danseur professionnel, et également leader au sein de diverses associations de Walia explique :

“ Comme je suis un peu populaire, quand je communique sur une activité, c'est tout le monde qui s'intéresse à ça. Comme les gens m'écoutent plus, pourquoi ne pas essayer d'aller beaucoup plus dans le sens du développement local ? J'ai profité de ma popularité là pour pouvoir un peu aller dans le sens du développement pour que les jeunes essayent de s'investir plus dans leur communauté. C'est grâce à nous que toutes les personnes, les autorités, les organisations qui nous connaissent ont été obligées d'intervenir pendant les inondations pour nous appuyer. ”

Cette légitimité, qui dépasse le cadre du quartier, leur permet donc d'influencer et mobiliser leurs propres réseaux issus de divers secteurs (culturels, politiques, économiques) et origines géographiques (diaspora, territoire national, autres quartiers de N'Djamena). Autre exemple, l'abbé Madou, curé de la paroisse de Walia Goré, a pu, grâce à ses fortes connexions avec la classe politique, mobiliser quelques personnalités qui ont à leur tour effectué un travail de lobbying auprès du gouvernement, permettant à la paroisse d'être dotée rapidement en vivres par le ministère de la Femme (quand bien même une partie de la quantité accordée ne fut jamais réceptionnée...). Dotés d'un fort leadership charismatique, ces acteurs associatifs et religieux ont ainsi pu utiliser leurs ressources pour unifier un groupe d'individus plus ou moins hétérogène autour d'un objectif commun. C'est également le cas de Bertrand, initiateur du groupe des volontaires (voir supra) qui, via ses fortes relations professionnelles, a pu mobiliser un ensemble de gens, comme il l'explique :

“ Je suis banquier et j'ai été commercial. Donc du coup, j'ai eu un carnet d'adresses que j'ai mobilisé à travers la création d'une page WhatsApp. Au travers de ma fonction, j'avais des amis, des connaissances, de la famille, des collègues, etc. Et ceux-là ont rajouté les autres et tout le monde a commencé à nous appeler. ”

Complémentaires, ces différents types de solidarité permettent à *minima* de pallier les carences de l'État, mais restent cependant limités tant en termes de moyens que de durée. En effet, mobiliser sur le temps long la force des individus ainsi que leurs moyens matériels et financiers est impossible, cette aide s'arrêtant « d'elle-même » du fait de l'amenuisement des ressources au fil du temps, bien qu'elle puisse avoir des effets transformatifs non attendus sur le long terme. Ainsi, ces formes de mobilisation collectives sont en mesure de s'adapter à l'évolution des enjeux, démontrant la puissance d'influence suscitée par la convergence et la collaboration de ces différents acteurs. Par exemple, dans la période post-inondation, les brigades de jeunes se sont mobilisées volontairement pour surveiller les travaux d'avancement de la nouvelle digue commanditée par l'État. Alertées de la fragilité des édifices, les structures associatives et

religieuses du 9^e arrondissement (dont le groupe Jeunesse Active, le comité de défense des intérêts de Walia, l'abbé Madou et le Comité de Suivi des Infrastructures du 9^e arrondissement¹³), ont filmé les travaux, puis ont organisé des points de presse et participé à des émissions de radio de grande écoute afin d'alerter les populations et faire pression sur les pouvoirs publics. La popularité de ces acteurs et leur présence sur les réseaux sociaux constituent en effet de forts leviers d'influence sur le politique, comme nous le verrons plus loin. Outre la mobilisation de l'outil médiatique, les diverses structures ont créé des tee-shirts "une digue pour le 9^e arrondissement". L'initiateur du groupe Jeunesse Active raconte :



Après, quand on a vu que les digues ne sont pas de bonne qualité, on a dit : on veut une vraie digue. On a changé le discours. Quand on a dit : on veut une vraie digue, c'est là où le ministère de l'Aménagement du Territoire a pris quelques personnes et est parti au terrain pour vérifier. ”

Face à la pression suscitée par la convergence des différents acteurs de l'entraide, l'État aurait finalement débloqué le montant réel alloué à la reconstruction des digues afin de permettre à l'entreprise commanditée d'utiliser des matériaux adéquats. En somme, la synergie entre différentes échelles d'actions et de ressources (ces « mariages d'associations/structures ») a été fructueuse pour assurer une continuité dans l'accompagnement des sinistrés tout au long des différentes temporalités de la crise.

¹³ La création de cette structure n'a pas fait l'objet d'investigations approfondies. Nous ne saurions dire à l'heure actuelle qui en ont été les promoteurs.

QUELQUES CONCEPTS SOCIOLOGIQUES DES PRINCIPES D'ORGANISATION DES SOCIÉTÉS

Tönnies (1887), dès la fin du XIX^e, propose une distinction entre deux types d'appartenance aux groupes sociaux lui permettant d'opposer société civile traditionnelle et société civile moderne. La *Gemeinschaft* est une communauté fondée sur des liens objectifs, ceux du sang, ceux du voisinage et du compagnonnage amical. Cette communauté est perçue comme naturelle, indiscutable et indiscutée. À l'inverse, la *Gesellschaft* est une société, un groupement fondé sur la libre association, qui reflète le processus de modernisation et de sécularisation à l'œuvre dans les sociétés occidentales. Durkheim (1893) reprend cette distinction entre société moderne et traditionnelle fondée sur la prévalence de l'individu sur le groupe et le principe d'égalité sur le principe de hiérarchie. Selon lui, la cohésion sociale des sociétés traditionnelles repose sur la solidarité mécanique, fondée sur les liens de sang/groupe d'appartenance et déterminée par la tradition, la religion et la coutume. À l'inverse, la solidarité organique serait l'apanage des sociétés modernes fondées sur des liens choisis et complémentaires axés sur l'intérêt individuel. Enfin, Weber (1920), en reprenant Tönnies, distingue la communalisation dans laquelle les relations sociales sont fondées sur un sentiment subjectif d'appartenance, de la sociation fondée sur des critères rationnels, des compromis d'intérêts. Pour lui c'est bien la notion de clôture/frontière qui permet de penser le groupe.

En Afrique, il y aurait une surdétermination des liens primordiaux/mécaniques, portée par les discours sur la solidarité communautaire des sociétés africaines bien souvent relayés par les ONG et par les initiatives des bailleurs de fonds internationaux. Comme le remarque le chercheur Alain Marie, « l'Afrique noire a toujours été réputée pour être la terre d'élection par excellence de formes de sociabilités communautaires rivant les individus à des solidarités protectrices, mais faisant, en revanche, obstacle à leur individualisation, c'est-à-dire leur émergence comme acteurs autonomes » (2008, p.7). Or, ce discours est d'autant plus contestable qu'il peint une Afrique figée dans ses traditions et imperméable au changement. Si la force du groupe reste agissante, sans forcément être surdéterminante, on assiste depuis au moins une vingtaine d'années, à des processus d'individualisation comme l'illustre la coexistence et le chevauchement de différentes logiques d'entraide lors des inondations de 2022.

3.5. AU-DELÀ DE LA POLITISATION DE L'AIDE... DES POINTS DE JONCTION ENTRE ÉTAT ET SOCIÉTÉ ?

Le pouvoir de l'État central, et plus précisément du ministère de la Femme et de l'Action Sociale, responsable du volet humanitaire, lui a permis d'opérer un certain contrôle sur le secteur associatif tout en se déchargeant de certaines de ses responsabilités. Ainsi, certaines associations locales impliquées dans le travail de prévention de renforcement des digues et aux fortes connexions communautaires se sont vues écartées de la gestion humanitaire sur des critères plus ou moins discrétionnaires. Si leur degré de proximité avec le pouvoir a, d'après nos interlocuteurs, joué dans leur sélection, leur formalisation administrative et matérielle (présence d'un siège et de statuts officiels) a pu également être un critère retenu. Pourtant, dans un contexte d'expansion et de brouillage des lignes du secteur associatif, ce cadre formel ne prouve en rien l'effectivité des actions associatives, beaucoup relevant de « coquilles vides » créées dans l'unique but de capter la rente de l'aide au développement... Les associations choisies par l'État, sans aucune compétence urgentiste et de manière bénévole, se sont ainsi vues déléguer durant sept mois la gestion des sites, permettant au ministère de se « décharger » à moindre coût de ses prérogatives (voir *infra*).

Ce « tri » a eu pour conséquence de renforcer les tensions entre acteurs associatifs d'une part, et entre acteurs associatifs et État d'autre part. En effet, le choix des opérateurs associatifs de l'aide humanitaire a été perçu comme un moyen de cooptation politique, renforçant les suspicions entre « vraies » et « fausses » associations. En outre, le détournement de l'aide humanitaire, bien qu'opéré par de nombreux acteurs non étatiques, a renforcé la perception d'un État corrompu, au service de ses intérêts propres. Deux systèmes de représentation semblent s'opposer avec, d'un côté, un système qui s'enracine sur des valeurs liées à l'humanisme et l'intérêt collectif, qui serait le propre des associations et des acteurs de l'entraide informels, et, de l'autre, un système basé sur la prédation et l'intérêt personnel, qui serait le fait de l'État et de ses associations « satellites ». Ces perceptions mettent donc en lumière la compétition, renforcée par la rente générée par l'aide, qui se joue entre les différents segments de l'État tchadien. Cette compétition a notamment été perceptible au travers des nombreux reportages de la télévision nationale tchadienne, mettant en scène les actions caritatives du ministère de l'Action Sociale et des ONG internationales. Véritable « show » d'après certains interviewés, cette surmédiation a renforcé la perception, pour les acteurs de l'entraide et les sinistrés, d'une instrumentalisation et d'une politisation de la crise.

Pourtant, au-delà de la conflictualité apparente entre ces différents champs, des points de contact informels existent. En effet, chaque acteur, et à *fortiori* les agents étatiques, a des identités et fonctions plurielles. Un fonctionnaire peut ainsi, de manière informelle, aider un

collègue lui-même sinistré ou distribuer, via l'association dont il est membre, de l'aide. Cet agent de la mairie explique :



Moi personnellement, j'ai pu accueillir 4 familles. Et j'ai donné de l'argent à des sinistrés. À côté, nous avons mis sur pied un groupement informel avec mes collègues de service et quelques amis du quartier pour apporter notre soutien aux personnes touchées par les inondations, ça s'appelle « les jeunes avec le maréchal ». On a acheté du savon, des couvertures à hauteur de 800 000 FCFA et on a remis ça directement aux sinistrés. Ce sont des trucs informels. La plupart des choses se sont passées comme ça. Chacun, à sa manière a fait des dons, des soins, du réconfort psy. »

Les exemples d'initiatives d'entraide entre agents de l'aide institutionnelle et sinistrés sont nombreux et démontrent la porosité des échanges, au-delà des fonctions et des statuts. Cette crise a donc favorisé une interconnaissance entre des individus qui ne se côtoient que rarement, et un renforcement des liens entre celles et ceux qui avaient déjà l'habitude de collaborer, par exemple entre collègues.

3.6. ENTRE OPPORTUNISME ET HUMANISME : LES LOGIQUES SOCIALES DE LA (DÉ)SOLIDARITÉ

Répondant à la fois à une sociabilité micro-locale et à un certain contrôle sur les individus, les solidarités de voisinage et de quartiers ont été les premiers amortisseurs de la crise (voir *supra*). Cependant, cette obligation sociale liée à l'entraide n'est pas uniquement propre au seul cadre du carré. On ne saurait refuser une aide à un ami, un collègue, au risque d'avoir mauvaise réputation. Complexe, l'effet d'entraînement/ incitation, comme motivation des acteurs de l'entraide, répond en partie à une certaine pression de la part des membres de son réseau. Outre cette obligation, les motivations des individus liés à d'autres formes d'appartenance que celles du quartier, qu'ils soient par exemple famille d'accueil ou encore bénévoles dans la préparation et la distribution alimentaire aux sinistrés, ont trait, selon les interviewés, aux valeurs religieuses (« l'amour du prochain », « la mission divine ») ou culturelles ("la solidarité, chez nous, c'est mécanique", « le Tchadien est par nature généreux »).

L'argument de la solidarité comme valeur culturelle inhérente à la société tchadienne, et au-delà africaine, doit pourtant être contextualisé selon la nature de la crise. L'inondation étant un phénomène naturel, elle peut toucher tout le monde et ne s'inscrit donc pas sur des lignes de clivage politique/ethnique, comme l'explique cet acteur de l'entraide :

“ *Moi, c'est juste la compassion, la solidarité. Quand tu vois quelqu'un qui n'a rien, sa maison est cassée, quand tu le vois tu peux pas croire, et toi-même demain ça peut t'arriver.* ”

Dans cette logique, les victimes ne peuvent être considérées comme responsables d'un phénomène naturel et il est donc du devoir de leurs concitoyens de leur apporter une aide. La solidarité apparaît ici comme « universaliste » (Viévard, 2012), assignant à chaque individu une responsabilité face à l'ensemble du groupe humain. Le caractère fatal et aléatoire de la catastrophe fait consensus, permettant aux individus de nouer des liens et de se reconnaître comme semblables face à l'adversité, procurant « un sentiment d'appartenance et d'unité rarement atteint dans des circonstances normales » (Fritz, 1961). Pour autant, il serait faux d'affirmer que l'élan de solidarité s'est joué de manière identique à toutes les échelles (voir *supra*), la crise ayant eu pour effet d'attirer des individus cherchant à exploiter la situation à des fins personnelles, que ce soit par le détournement de ressources, l'exploitation de bénévoles ou l'augmentation des profits (à l'instar de certains piroguiers qui ont augmenté leur tarif de passage). Ces pratiques opportunistes, au-delà de l'argument de la prédation, sont à réenchâsser dans le contexte de crise économique et politique que traverse le pays, comme l'explique cet acteur associatif :

“ *Les Tchadiens sont solidaires en dehors du Tchad, mais à l'intérieur du pays, la solidarité est absente. Ce sont les clivages ethniques qui défavorisent la solidarité au Tchad. À l'exemple de la distribution des vivres pendant les inondations, les responsables de la mairie, qui sont censés assurer la distribution de façon impartiale, ils ont privilégié d'abord leur communauté avant de penser aux autres. Notre solidarité au Tchad est intéressée, c'est le favoritisme à toutes les échelles sociétales.* ”

Ce « favoritisme » doit être compris au regard du dysfonctionnement des appareils administratifs et bureaucratiques et de la rareté dramatique des ressources. En l'absence de toute protection civile et sociale, utiliser toutes les opportunités pour en bénéficier et faire bénéficier relève d'une certaine forme de redistribution quand le lien de solidarité familiale devient économique. Cette "accumulation redistributrice" (De Sardan, 1996), autrement dit cette forme de redistribution sociale "par le bas", apparaît comme l'une des formes de solidarité qui maillent l'ensemble de la société tchadienne, démontrant la prolongation/condensation des relations entre État et société.

En somme, les motivations liées à l'entraide sont complexes, mais s'enracinent toutes au sein d'un ensemble de logiques et de normes sociales où s'enchevêtrent à la fois pressions normatives (qu'elles soient liées à l'obligation religieuse ou communautaire), manque aigu de ressources et dégradation des services publics¹⁴.

3.7. LE RÔLE CLÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TICS)

Les réseaux sociaux ont été un moyen important pour communiquer sur l'ampleur de la crise. Volatils, viraux, rapides et transfrontaliers, ils s'opposent à l'inertie et à la verticalité de la politique. En tant que vecteurs des contestations citoyennes, les réseaux sociaux se sont imposés au plus fort de la crise comme un moyen d'interpeller le politique et de le pousser à l'action, comme l'explique cet acteur associatif dont la structure a participé au renforcement des digues :



La deuxième chose, c'était de tirer un cri d'alarme à travers les réseaux sociaux. On avait réuni même des vidéos pour amplifier la voix et faire connaître ceux qui sont un peu dehors pour apporter de l'aide à cette population avant que la digue ne cède. Et c'est à travers nos publications que les gens de la mairie ont commencé à aller voir les travaux. ”

La popularité de certains acteurs de l'entraide sur les réseaux sociaux, qu'ils soient issus du secteur associatif ou militant (ces deux catégories étant très poreuses), est en effet un puissant levier de mobilisation des populations et d'interpellation des pouvoirs publics. Les « directs » diffusés sur les pages Facebook de ces leaders (au nombre important d'abonnés) se sont révélés un puissant moyen de communication et d'alerte sur la gravité de la crise, poussant les autorités à réagir. Par exemple, les vidéos d'Ahmat Haroun Larry, militant/activiste qui fustigeait l'inaction de la mairie centrale, ont été virales¹⁵, et ont suscité de vives réactions au sein des pouvoirs publics, démontrant la puissance critique de ces canaux dans un contexte politique pourtant fortement

¹⁴ Par exemple, suite aux inondations de 2020, un plan d'investissement de 48 milliards de FCFA a été débloqué en vue de renforcer les digues existantes. Lors du bilan des inondations de 2022, le Secrétaire Général à la Présidence a clairement évoqué des pratiques de détournement, demandant « où était l'argent ». Présidence la République du Tchad, Inondations à N'Djamena : communication du Secrétaire Général de la Présidence, Dr David Noudeingar ngarimaden aux Ministres et responsables des Communes, 4 août 2022.

¹⁵ Tchad One, « Le Tchad a les moyens d'apporter des solutions immédiates aux inondations. Cependant, ceux qui détiennent le pouvoir semblent délibérément ne pas trouver de solutions, ce qui laisse penser que les inondations sont utilisées comme un châtimeur contre les Tchadiens », interview de Ahmat Haroun Larry, 25 juin 2023.

verrouillé. En l'absence de toute communication officielle, l'usage des réseaux sociaux joue ainsi le rôle de canal d'information, mais également de contrepouvoir, se faisant l'écho des préoccupations et difficultés vécues par les populations.

Les réseaux sociaux et groupes WhatsApp sont également un moyen de communiquer sur les besoins des sinistrés et de coordonner l'aide. Résolument convaincus que l'aide de l'État ne peut, dans le meilleur des cas, être mobilisée rapidement, voire dans le pire, sera détournée, ces acteurs informels de la solidarité s'organisent à l'aide de diverses applications, notamment facebook (voir *infra*).



Image 7. Exemples de groupes Facebook constitués suite aux inondations.

Les groupes WhatsApp et pages Facebook créés par les collectifs informels et/ou associations ont permis de collecter des fonds, transitant alors sans intermédiaire des donateurs aux receveurs. L'instantanéité procurée a favorisé un contact permanent et actualisé entre les différents acteurs de l'entraide, qu'ils soient sur le territoire national ou à l'étranger, permettant une vascularisation fine de l'aide matérielle et financière, mais également du partage d'informations quant aux besoins et ressources à disposition. Cet acteur raconte :

“ J'ai vu sur le net que quelqu'un a posté j'ai de la place pour trois familles dans ma maison et il a donné son numéro. Ce genre de message s'est multiplié sur les réseaux sociaux et les radios communautaires. Moi personnellement, j'ai pu apporter de l'aide à quatre familles, je les ai accueillies. ”

Les relations entre acteurs de l'entraide et acteurs institutionnels se sont également fluidifiées au travers des Tics, permettant des échanges directs et horizontaux. Par exemple, la création d'un groupe WhatsApp lié au Comité de gestion de la mairie, regroupant à la fois les acteurs de terrain (associations, brigades de jeunes, etc.) et la mairie, a aplani les rapports de verticalité entre gouvernants et gouvernés, et a permis de situer les besoins urgents de manière actualisée.

3.8. VERS DE FUTURS PROGRAMMES D'AIDE PLUS INCLUSIFS ?

Nous avons vu que les acteurs de l'aide classique ont adopté une approche normative de type « top-down », consistant à passer par l'administration tchadienne, c'est-à-dire les différents ministères, la mairie centrale, puis les mairies d'arrondissement, les chefs de carré, les associations et les habitants. Ce processus très verticalisé et procédurier a créé, paradoxalement, de nombreuses frustrations liées aux critères opaques de ciblage et de distribution de l'aide. Par exemple, la distribution de sacs de remblais aux mairies d'arrondissement et non directement aux associations a suscité « des tirs entre eux » entre ces deux entités. La distribution de l'aide alimentaire, supervisée par le ministère de la Femme et de l'Action sociale et gérée *in situ* par les acteurs associatifs responsables de la gestion des sites, a également créé de nombreux conflits (voir *supra*). Utilisée comme le prolongement des services étatiques, la mobilisation des acteurs associatifs ressemble plus ou moins à une situation d'exploitation abusive sous couvert de volontariat, ce qu'avoue à demi-mot ce fonctionnaire, point focal au sein d'un site de sinistrés :

“ Nous sommes aussi des salariés de l'État. Nous travaillons là-bas [...] Mais les volontaires, ils disent qu'eux, ils sont volontaires, ils s'engagent à faire ce travail-là. Mais, en s'engageant à faire ce travail, ils doivent discuter en profondeur pour connaître la contrepartie. Voilà. Ça n'a pas été discuté au début. Il n'y a pas un contrat comme ça en bonne forme. Et le ministère leur a dit, mais nous on n'a pas de ressources pour vous assister, vous devez faire volontairement.. ”

Cette sous-traitance, formelle (avec contrat) ou informelle (indemnité symbolique non contractualisée), n'est pas sans conséquence sur la cohésion du tissu associatif et ses relations avec l'État. Espérant recevoir une indemnité, les bénévoles d'une association ayant géré pendant sept mois un site de sinistrés ont ainsi accusé leur président d'avoir détourné la supposée subvention étatique. Cette association a ainsi porté plainte – restée sans suite – contre le ministère. Soumises à la fois aux injonctions de reconnaissance et de pérennité financière, les structures associatives formelles se retrouvent dans une position ambiguë, devant tout à la fois assurer leur mission de délivrance des biens d'intérêt général et survivre grâce à la perfusion d'aides extérieures, ce dernier enjeu pouvant cependant être potentiellement tempéré par l'existence de gains monétaires individuels associés à un autofinancement collectif.

À la suite des inondations de 2022, plusieurs projets ont été mis en place dans une perspective « *bottom-up* ». Par exemple, le projet PACIN, financé par l'AFD et mis en œuvre par la Croix-Rouge française en partenariat avec la Croix-Rouge tchadienne, vise « au renforcement de la résilience des communautés urbaines face aux inondations » avec, comme travail préalable, la cartographie des acteurs communautaires du 9^e arrondissement. Le PACIN a également pour objectif de mettre en place un service de gestion des risques d'inondations au sein de la mairie centrale, permettant ainsi un partage d'information plus fluide, une répartition des tâches plus efficiente, et l'activation, dans un temps adéquat, d'un futur plan de secours communal. De même, le projet PILIER, financé par la Banque Mondiale en partenariat avec le PNUD, dispose d'un volet *community engagement* visant à outiller les comités et brigades de jeunes, notamment en matière de réparation rapide d'ouvrages ou d'alerte communautaire.

Finalement, le décalage entre, d'un côté, les dynamiques de solidarité et d'entraide informelles et, de l'autre, les représentations et pratiques de l'aide humanitaire soulève une tension importante, celle de la non-reconnaissance de la « citoyenneté ordinaire » (Carrel et Neveu, 2014) par les institutions étatiques comme internationales. Appartenant au vécu quotidien des populations, les réseaux de solidarité informels liés aux appartenances multiples des individus, autrement dit leurs capacités à se mobiliser et à faire ensemble en dehors de tout appui institutionnel, sont faiblement reconnus et valorisés comme tels. La bureaucratisation des procédures d'aide, la méconnaissance des organisations internationales quant au tissu associatif tchadien (réduit à quelques structures phares comme la Croix-Rouge tchadienne), ou encore les abus de pouvoir opérés par de multiples acteurs percevant l'aide comme une opportunité individuelle d'ascension sociale et matérielle apparaissent donc comme des dynamiques aux antipodes de l'injonction participative et horizontale, pourtant prônée par les bailleurs de fonds. La question est alors de savoir comment prendre en compte ces multiples initiatives endogènes, autonomes et spontanées, sans pour autant les dénaturer.

CONCLUSION

Caractérisée par une réponse institutionnelle tardive et financièrement insuffisante, la crise des inondations de 2022 éclaire en quoi les **mécanismes endogènes d'entraide** ont pu constituer des **amortisseurs** et facteurs de résilience pour les populations sinistrées. **Dépendantes des personnes et de leurs relations**, ces dynamiques d'entraide relèvent plus ou moins du **bricolage ou de la débrouillardise** et restent **éphémères**. Liées à des **logiques d'obligation sociale**, ces dynamiques relèvent également de la proximité relationnelle des sinistrés avec d'autres acteurs qui ne sont pas forcément issus du quartier, mais qui jouissent de portefeuilles relationnels importants. L'entraide peut donc être liée à une micro-unité géographique qui fait identité, ici le quartier/carré pour le cas du 9^e arrondissement, mais également à de puissants liens liés aux trajectoires sociales individuelles des habitants. Comme la quasi-absence d'entraide au sein du quartier Gozator le démontre, le **sentiment d'appartenance à un territoire commun**, l'existence de diverses structures (associatives, religieuses) en mesure d'encadrer et de drainer l'aide ainsi que la présence de quelques individus au portefeuille relationnel large et dotés d'un minimum de ressources financières, sont des facteurs favorisant l'entraide. L'entraide générée par différents réseaux, qu'ils soient liés à la parenté, au voisinage, à l'amitié ou à l'environnement professionnel, a ainsi répondu à *minima* aux besoins d'hébergement et de nourriture des sinistrés, mais également à la protection des biens matériels et au renforcement des digues et diguettes. Cependant, cette entraide s'est essouffée sur le temps long en raison du **caractère chronophage et économiquement limité des ressources individuelles mobilisées**.

La crise met également en lumière la **complémentarité, fortuite et parcellaire, entre entraide spontanée et assistance d'acteurs extérieurs**, ainsi que des dynamiques **de politisation de l'aide**, utilisée comme moyen d'enrichissement personnel et d'ascension sociale. L'articulation entre entraide spontanée et aide classique est donc ambivalente, basée tout autant sur la coopération et le renforcement mutuel que sur le conflit et l'instrumentalisation. Si l'appui des ONG et de l'État est nécessaire afin de couvrir l'ensemble du territoire sinistré et afin de faire perdurer l'aide sur le temps long grâce à des moyens matériels et financiers conséquents, les perceptions de cet appui par les bénéficiaires et acteurs de l'entraide mettent en lumière une vision très critique de l'aide institutionnelle, moins perçue comme un outil public au service des citoyens que comme un **moyen personnel d'accumulation économique**. Cependant, la réponse aux inondations a favorisé dans une certaine mesure l'interconnaissance entre les secteurs associatifs, religieux et publics. Les échanges et appuis informels entre ces acteurs et les sinistrés durant la crise démontrent, en effet, les points de jonction entre État et société civile et permettent ainsi de **penser l'entraide sur un mode rhizomique et multi-scalaire**.

Enfin, ces dynamiques d'entraide peuvent constituer des pistes de réflexion pour la mise en œuvre de projets de gestion des risques et catastrophes futures, alors que les inondations sont perçues, à N'Djamena, comme le premier impact du changement climatique (Allarané, N. et al, 2023).



Image 8. Inondations au Tchad, 2022, © Photo : Laurent Saillard, Groupe URD.

Les recommandations formulées ci-dessous s'adressent aux acteurs de l'aide formelle, internationaux et nationaux (qu'ils soient des ONG, des agences des Nations Unies, des sociétés de la Croix-Rouge, l'État, des collectivités territoriales ou des bailleurs de fonds). Elles ne visent pas à la lutte contre les inondations, ce qui est par ailleurs indispensable, mais réalisé par d'autres, par exemple lors de l'atelier RETEX organisé par l'AFD sur les inondations 2022 à N'Djamena (PAUIN, 2022), mais ces recommandations **s'intéressent précisément aux dynamiques d'entraide face à la crise** sur le territoire de N'Djamena (et plausiblement dans d'autres zones urbaines du Tchad).

RENFORCER ET ACTUALISER LES CONNAISSANCES SOCIOLOGIQUES DES TERRITOIRES, DE LEURS ACTEURS ET DE LEURS PRATIQUES

On l'a vu, les dynamiques d'entraide sont propres à chaque territoire et à son réseau d'acteurs. Mieux prendre en compte celles-ci implique donc, pour les acteurs de l'aide, de mieux connaître sociologiquement les territoires sur lesquels ils souhaitent intervenir et les acteurs qui y vivent.

- A. **Caractériser les zones selon les dynamiques d'entraide existantes et leur potentiel de développement.** En effet, certains contextes sont plus favorables que d'autres à l'entraide comme nous avons pu le voir dans cette étude avec les deux exemples des quartiers de Walia et Gozator.
- B. **Aller à la rencontre des acteurs associatifs formels et informels des territoires** pour mieux comprendre et évaluer leurs pratiques et capacités d'action.

SOUTENIR LES TERRITOIRES DÉJÀ MAILLÉS PAR DES DYNAMIQUES D'ENTRAIDE FORTES TOUT EN VEILLANT À NE PAS LES DÉNATURER

- A. **Consolider la compréhension, par les acteurs locaux de l'entraide, des causes** (structurelles et conjoncturelles) **et caractéristiques des inondations** (fluviale, pluviale, évolutions dans le temps, liens avec le changement climatique, etc.).

En effet, on a vu que les inondations étaient un phénomène multidimensionnel complexe, parfois difficilement saisi par les populations vivant dans les zones à risque. Une meilleure compréhension de ce sujet par les acteurs de l'entraide permettrait une meilleure diffusion des informations auprès de leur communauté, tout en leur permettant de réfléchir et de développer des actions novatrices, notamment en termes de prévention.

B. Appuyer la communication interne et externe des acteurs de l'entraide.

En termes de communication interne, il pourrait notamment être utile :

- De les appuyer à mieux communiquer sur les réseaux sociaux, les boucles comportant un grand nombre de personnes pouvant vite noyer les informations essentielles et démotiver les participants.
- De les accompagner pour une meilleure redevabilité des dépenses réalisées. À travers cette étude, on a en effet pu constater des efforts de redevabilité quant aux montants perçus, mais pas vis-à-vis des dépenses.
- D'appuyer la mise en place d'espaces de dialogue entre carrés voisins pour améliorer, voire susciter, la communication entre eux. Le maillage politico-administratif pyramidal à N'Djamena ne favorise en effet pas toujours ce type d'interactions, les communications se faisant d'abord intra-carré, puis à l'échelle supérieure du quartier ou de l'arrondissement.
- De favoriser la mise en réseau et, idéalement, la coordination du tissu associatif actif local de chaque quartier ou arrondissement, permettant ainsi aux acteurs associatifs de mieux se connaître, au-delà de leurs propres collectifs ou associations.

La communication externe pourrait également faire l'objet d'appui :

- En facilitant l'accès aux médias des acteurs de l'entraide. On a vu que certains leaders associatifs parvenaient à mobiliser des médias grâce à leur portefeuille relationnel, mais un accès plus équitable permettrait de visibiliser d'autres actions d'entraide, quel que soit le capital socioculturel des personnes.
- En imaginant un canal de communication entre institutions scientifiques et acteurs de l'entraide. Ceci permettrait de s'affranchir d'éventuels blocages d'information au niveau de l'État ou des collectivités territoriales.
- En inventant un système d'alerte citoyen. Les habitants disposeraient ainsi d'un dispositif pour faire remonter des informations de terrain, reconnaissant, par la même occasion, leur rôle moteur dans la prévention.
- En visibilisant le rôle des femmes dans les efforts d'entraide. Bien que tout aussi impliquées dans ces dynamiques, leur rôle passe souvent plus inaperçu car il se joue moins sur le terrain que dans les maisons.

C. Dans le 9^e arrondissement, faire de la digue un « commun »

On a vu que la digue pouvait déjà être considérée comme un bien commun autour duquel se fédèrent plusieurs dynamiques collectives, mais constituait aussi un lieu et objet de conflit. Il s'agirait alors de transformer ce « bien commun » en un « commun » (Ostrom et al. 1973), c'est-à-dire en instituant, entre parties prenantes, des règles d'usage, de gestion et de gouvernance. Cela supposerait :

- D'identifier les usagers du commun, c'est-à-dire les personnes impactées, positivement ou négativement, par l'ouvrage.

- De réunir les parties prenantes pour « faire commun », en d'autres termes nourrir le sentiment de commun et définir des règles d'usage formalisées, par exemple, par des accords entre habitants/carrés de part et d'autre de la digue.
- De dialoguer avec les autres parties prenantes du commun pour penser l'articulation des règles, en fonction de ce qui existe par ailleurs (et qui pourrait éventuellement être adapté), notamment avec la mairie d'arrondissement, la mairie centrale et l'État.

D. **Améliorer les partenariats avec les acteurs locaux de l'entraide**

Comme on a pu le constater à travers cette étude, et comme de nombreux acteurs de terrain auront pu s'en apercevoir, il est difficile pour les acteurs de l'aide institutionnelle de collaborer avec des acteurs locaux. Deux points nous semblent primordiaux pour essayer de dépasser cet obstacle :

- **Identifier les partenaires locaux les plus pertinents.** En lien avec la recommandation n°1, il s'agit d'identifier au sein de chaque territoire les dynamiques d'entraide préexistantes et leur articulation avec d'autres catégories d'acteurs, ainsi que leur dynamisme et leur potentiel de développement.
- **Innover en termes de formes de partenariats.** On a vu que les pratiques, processus et dynamiques de structuration des acteurs de l'aide institutionnelle – en particulier les organisations internationales – et acteurs locaux de l'entraide diffèrent. Afin que le soutien des premiers aux seconds ne relève pas d'un transfert de normes bureaucratiques qui mettrait en péril leurs capacités d'action rapide, il s'agirait plutôt **d'adapter les procédures des acteurs de l'aide institutionnelle aux pratiques des collectifs locaux**. En particulier, une des pistes de réflexion en lien avec les enjeux de « localisation » serait d'élargir les partenariats de mise en œuvre non plus aux seules associations légalement reconnues, mais de les élargir aussi aux groupements informels de types brigades de jeunes, groupes de volontaires, tontines, acteurs paroissiaux, etc. Lors de la mission de terrain de cette étude, cette réflexion semblait d'ailleurs être en cours au sein de la Croix-Rouge pour la mise en œuvre du projet PACIN (Projet d'Appui Crise Inondation).

EXPLORER LES AUTRES TERRITOIRES, AUX DYNAMIQUES D'ENTRAIDE PLUS FRAGILES

Évidemment, il ne serait moralement pas acceptable de n'appuyer que les territoires sur lesquels existent déjà des dynamiques d'entraide avérées. Les autres territoires pourraient également recevoir un appui pour stimuler les dynamiques d'entraide. Cependant, les manières de faire doivent alors être appréhendées différemment. Pour ce faire, nous suggérons deux pistes d'action :

- Identifier ce qui fait déjà – ou pourrait faire – « commun » ainsi que les processus par lesquels il est possible de le faire advenir ou de le consolider.** Les dynamiques d'entraide reposant en grande partie sur des enjeux de cohésion du tissu social d'un territoire, il s'agit ici d'abord de trouver des éléments, matériels ou immatériels, autour desquels les habitants seraient susceptibles de se rassembler. Il faudrait ensuite définir un dispositif de gouvernance partagée, permettant de gérer durablement les ressources mises en commun. Ceci permettrait de catalyser le tissu associatif et relationnel des territoires.

- B. **Favoriser les interrelations entre quartiers.** À cet égard, une première idée pourrait être d'organiser des visites d'échange ou des évènements sociaux ou culturels entre quartiers autour de la question des dynamiques d'entraide, permettant éventuellement de faire émerger de nouvelles dynamiques solidaires sur les territoires où il en existe actuellement peu.



Image 9. Digue de Digangali, octobre 2024, © Photo des auteures.

BIBLIOGRAPHIE

Allarané, N.; Azagoun, V.V.A.; Atchadé, A.J.; Hetcheli, F.; Atela, J. « Urban Vulnerability and Adaptation Strategies against Recurrent Climate Risks in Central Africa: Evidence from N'Djaména City (Chad) ». *Urban Sci*, 7(97), 2023.

Banque Mondiale, « Chapitre spécial : améliorer la résilience face aux inondations ». *Tchad, note sur la situation économique*, avril 2023.

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Situation des inondations à N'Djaména, rapport de situation n°7, 28 novembre 2002.

Carrel M., Neveu C. (dir). *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*. Paris, Éditions Karthala, 2014.

Djimlassé Ndouba Kisito, « N'Djaména : effets de la planification à l'aménagement aux occupations des sols sur la croissance du 9eme arrondissement », *Cahiers de l'ACAREF*, 2022.

Durkheim E. *De la division du travail social*. Paris, puf, coll. « Quadrige » [1893], 2007.

Fritz C. « Disaster ». In: Merton, R.K. and Nis-bet, R.A., Eds., *Contemporary Social Problems*, Harcourt, New York, 655, 1961.

Granovetter M. « The Strength of Weak Ties ». *American Journal of Sociology*, 78(6), 1360–1380, 1973.

Mahamat Hemchi H. *Mobilites urbaines et planification : le cas de N'Djaména*. Architecture, aménagement de l'espace. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2015.

Marie, A. Introduction. L'individualisation africaine en questions. Dans Marie, A., Vuarin, R., Leimdorfer, F., Werner, J., Gérard, É. et Tiékoura, O. (dir.), *L'Afrique des individus Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine* (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey), Karthala, 2008.

Morin E. « Pour une crisologie ». In: Béjin A., Morin E. (dir.) *Communications. La notion de crise*, 1976.

Olivier de Sardan, J.P. « L'économie morale de la corruption en Afrique », *Politique africaine*, 63, 97-116, 1996.

Olivier de Sardan, J.P. « Aide humanitaire ou aide au développement ? La « famine » de 2005 au Niger ». *Ethnologie française*, 3 (41), 415-429, 2011.

Ostrom E., W. Baugh, R. Guarasci, R. B. Parks et G. P. Whitaker. *Community Organization and the Provision of Police Services*. Beverly Hills, CA: Sage, 1973.

Peretti-Watel P. *Sociologie du risque*. Paris, Armand Colin, 2003.

Projet d'appui urgence inondations à N'Djaména, (PAUIN) *Atelier Retour d'expériences, RETEX sur les inondations 2022 à N'Djaména, rapport final*, Cellule de coordination des projets AFD, Mairie centrale, décembre 2022.

Revet S. *Anthropologie d'une catastrophe. Les coulées de boue de 1999 au Venezuela*. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2007.

Salah Idjemi M.et Laurent F. « Penser la Ville capitale de demain ». *Actes du colloque national*, 5 au 7 février, N'Djamena, 2013.

Tonnies M. *Communauté et société Catégories fondamentales de la sociologie pure*. Presses Universitaires de France, [1887] 2010.

Viévard L. *Les fondements théoriques de la solidarité et leurs mécanismes contemporains*. Direction de la prospective et du dialogue public, 2012 .

Vivien A. *N'Djaména, naguère Fort-Lamy : histoire d'une capitale africaine*. Sépia. Saint-Maur, 2006.

Weber M. *Économie et société* I. (dir) E. de Dampierre, Paris, Plon, [1920] 1971.

COLLECTION « L'ENTRAIDE EN TEMPS DE CRISE » :

ÉTUDE DE CAS FRANCE :

La fabrique des solidarités à Briançon : mécanismes émergents d'aide et d'entraide à la frontière franco-italienne.

ÉTUDE DE CAS FRANCE :

Les mobilisations citoyennes face aux épisodes cycloniques à La Réunion.

ÉTUDE DE CAS FRANCE :

Émergence et devenir des dynamiques solidaires (aide et entraide) dans la vallée de la Roya, post-tempête Alex.

ÉTUDE DE CAS AUSTRALIE :

Comment l'entraide a renforcé la résilience communautaire du Greater Uki, 2019-2022.

ÉTUDE DE CAS TCHAD :

« On ne peut pas rester les bras croisés » : pratiques ambivalentes de l'(entraide) lors des inondations de 2022 à N'Djamena.

ÉTUDE DE CAS UKRAINE :

Survivre dans une zone de guerre : l'entraide, la solidarité locale et au-delà.

Entr'Aide Crises

Groupe URD

La Fontaine des Marins
26170 Plaisians – France
Tel : + 33 (0)4 75 28 29 35
www.urd.org

Contact : entraide@urd.org

Pour plus d'informations sur le projet :

www.urd.org/fr/projet/soutenir-lentraide-en-temps-de-crise-projet-entraide-2

Crédits photos : Laurent Saillard, ©Groupe URD.

